

"Le Grand Blond" au naturel...

"Le Grand Blond" du film, c'est Pierre Richard au naturel. Il s'est confié à Louis-Guy Lemieux, un matin où il portait deux chaussures de la même couleur et où il avait le goût de rigoler.

Arts page E-10



Le retour de l'opéra à Québec

Après Montréal, Québec aura aussi droit à sa ration d'opéra à compter de jeudi. Céline Dussault et Jean-Clément Bergeron tiendront alors deux des premiers rôles dans "Le Barbier de Séville".

Arts pages E-1 et E-2



Les villas de Québec

L'exposition du Musée du Québec sur les villas de la région de la capitale a réveillé l'intérêt des citoyens face à ce patrimoine qui s'éteint lentement. Certaines villas, comme Bagatelle, agonisent, tandis que d'autres retrouvent une fonction comme Cataraqui qui accueillera les visiteurs de marque au Québec. Notre journaliste Vianney Duchesne en a fait une tournée, en costume de circonstance, comme on le constate sur la photo, et il vous en rend compte dans la section Habitat.

Pages H-2 à H-4

Investissement de \$9 millions L'aéroport sera agrandi d'ici 4 ans

par Guy DUBÉ

L'aéroport de Québec subira des modifications importantes, d'ici 1984, année du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier et des festivités qui entoureront la course de voiliers Saint-Malo-Québec.

Transports Canada vient en effet de donner son feu vert à un projet d'agrandissement de l'aéroport de Québec, au coût d'environ \$9 millions.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL le directeur général de l'aéroport, M. Norbert Caron, précisant que Québec pourra enfin recevoir quotidiennement n'importe lequel des gros porteurs en provenance d'Europe, des États-Unis ou d'ailleurs dans le monde.

Au cours d'une longue entrevue accordée à ses bureaux, M. Caron a indiqué que le gouvernement fédéral a accepté les plans d'agrandissement de l'aéroport, en ajoutant deux portes supplémentaires pour les passagers, en construisant deux ponts d'embarquement pour les gros porteurs tels les 747 et les DC-10, en augmentant les facilités de dédouanement et en ajoutant un autre carrousel à bagages.

L'aspect visuel le plus important pour les travaux sera de souder l'ancienne aérobase à la nouvelle. L'ancienne aérobase est actuellement occupée par l'administration, dont les locaux sont beaucoup trop vastes. Une partie de cette bâtisse sera donc cédée au public voyageur.

Actuellement, le service de dédouanement peut accommoder tout au plus 250 personnes à la fois. Ce service sera amélioré pour desservir une population flottante de 450 passagers par envolée, précise M. Caron.

15e au Canada

Faisant volte-face aux propos de l'Association des gens de l'air, M. Caron a par ailleurs fait savoir que le caractère international n'a rien à voir avec l'importance d'un aéroport.

Ainsi, précise-t-il, l'aéroport de Mirabel (qui est international), se situe au 40e rang au Canada en ce qui a trait au nombre de mouvements, alors que celui de Québec est au 15e.

(Suite à la page A2, 2e col.)

Les Polonais découvrent leur pouvoir

Alexandra Szacka vit au Canada depuis 1968. Elle revient d'un séjour de trois semaines dans son pays natal, la Pologne. Etudiante à la maîtrise en anthropologie à l'université Laval, elle rapporte un témoignage éloquent sur la crise polonaise.

dossier, page B-1



Jacques Rose réclame une enquête publique Duchaîne prouve que nous n'avons pas été manipulés

par Léonce GAUDREAU

Ce qui semble retenir le plus l'attention de membres du FLQ de 1970 dans les révélations du rapport Duchaine, c'est le fait que cette enquête rejette l'hypothèse que les cellules Libération et Chénier aient pu être

infiltrées par les forces de police au moment des enlèvements et des séquestrations de James Richard Cross et de Pierre Laporte.

Ce fut la première réaction que fit Jacques Rose au moment où il accordait une entrevue au SOLEIL.

L'infiltration policière du FLQ ne s'est faite qu'après les événements d'octobre. Ça prouve qu'on n'a pas été manipulé et qu'il s'agit vraiment d'une opération entreprise par des jeunes travailleurs qui ont agi parce que les "voies dé-

mocratiques étaient bloquées".

En utilisant la même expression que son frère Paul Rose avait employée lors d'une interview de Te-

(Suite à la page A2, 1re col.)

■ autres textes, page A-5



Han Suyin garde foi en la Chine

Maintenant âgée de 64 ans, Han Suyin revient à Québec pour expliquer la Chine en pleine mutation. Elle parle de ces mouvements politiques importants qui ont pu laisser croire, ces dernières années, en un virage "à droite" de la société chinoise.

dossier, page B-2

Monsieur le maire... de la Défense

Pour les Québécois, il demeurera sans doute toujours Monsieur le maire, mais à 61 ans, devenu ministre de la Défense nationale et des Affaires des anciens combattants, Gilles Lamontagne a bouclé la boucle. Il se livre dans un entretien à bâtons rompus.

dossier, page B-3



Tremblement de terre Des milliers de victimes en Algérie

ALGER (d'après AFP) — Un deuil national de sept jours a été décrété en Algérie, après le violent séisme qui a détruit hier matin 60 à 80 pour 100 de la ville d'El Asnam (ex-Orléansville) et fait "des milliers de victimes", selon l'agence algérienne APS.

Aucun bilan plus précis n'a été publié jusqu'à présent par les autorités algériennes, mais il y aurait entre 5.000 et 25.000 morts et blessés.

El Asnam, qui compte environ 120.000 habitants, est située dans la plaine du Chelif, au pied des hauts plateaux, à 160 km à l'ouest d'Alger et à 50 km des côtes méditerranéennes.

Selon l'agence APS, l'accès au centre de la ville a été interdit par mesure de précaution. L'hôpital, le lycée de jeunes filles, un grand ma-

gasin d'Etat, le palais de justice, la grande mosquée, les bâtiments de la protection civile et de diverses administrations, et de nombreuses habitations dont deux quartiers résidentiels ont notamment été détruits.

À la périphérie de la ville, de larges fissures se sont ouvertes dans le sol et certaines parties de la chaussée sont affaissées.

L'armée sur les lieux

Un important contingent de l'armée et des éléments de la protection civile ont été dépêchés sur les lieux du séisme. Des ambulances transportent les blessés — dont le nombre n'est pas encore évalué — vers les hôpitaux les plus proches et notamment celui d'Oran (200 km à l'ouest).

(Suite à la page A2, 3e col.)

Victoire des Nordiques

Sports page C-2

Requiem pour les Yankees

Sports page C-2

Phillies au pied du mur

Sports page C-3



LE SOLEIL présente dans sa page de science (B-4) à compter d'aujourd'hui, une série de trois reportages sur le cancer. Le premier nous parle des principales causes connues des cancers. Le second, samedi prochain, traitera de la recherche. Quant au troisième, il portera sur le traitement et la prévention.

Avis aux lecteurs

Lundi, fête de l'Action de grâce, LE SOLEIL ne sera pas publié. Les bureaux de la rédaction seront ouverts à compter de 17 heures. Comme c'est la dernière longue fin de semaine avant la période des fêtes, profitez-en bien. Bon congé à toutes et à tous.

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-16 et H-5 à H-11
Bandes dessinées	A-14
Bridge	H-10
Carrières et professions	F-1 à F-8 et E-16
Décès	H-13
Echecs	H-8
Economie-finances	B-5 à B-8
Feuilleton	H-7
Habitat	H-2 à H-4
Horoscope	H-11
La bonne chère	D-11 à D-13
Mot mystère	H-5
Mots croisés	H-8 et G-5
Où aller à Québec	E-13
Patron	H-9
Sciences	B-4
Télévision	E-14 et E-15, D-10 et D-11

météo

Averses aujourd'hui et demain à Québec et dans l'Est. Maximum de 7 à 10.

Détails page H-5

Duchaîne...

(Suite de la première page)

lémag (Radio-Canada) de la prison de Cowansville, Jacques Rose — comme tous les autres membres du FLQ — veut ainsi montrer qu'ils avaient de bonnes raisons de recourir à la violence.

Jacques Rose affirme que le résultat de l'élection du 29 avril 1970 (la victoire des libéraux de Robert Bourassa) a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et les a incités à passer à la violence qu'on a connue en octobre qui a suivi.

La libération de Paul Rose

Joint hier soir à son domicile de Sept-Îles, l'avocat Robert Lemieux qui a défendu des incriminés du FLQ et Paul Rose en particulier, a souligné lui aussi cette constatation du rapport Duchaine.

"Je suis content que la thèse soutenue par certains intellectuels, comme Pierre Vallières et Jacques Perron, voulant que les enlèvements aient été fomentés par d'autres ait été rejetée par cette enquête, comme si la "révolte" ne pouvait pas naître parmi nous".

Me Lemieux note que le rapport montre que le 5630 Armstrong (lieu de séquestration de Pierre Laporte) n'était dans aucun fichier policier. "L'enlèvement était un geste authentique, c'est ce qu'il faut en conclure, peu importe si on pouvait être pour ou contre."

Quant à la conviction de l'enquêteur Duchaine que Paul Rose et Bernard Lortie n'étaient pas à l'appartement de la rue Armstrong au moment de la mort du ministre Laporte, il affirme que cela ne change rien à la thèse de solidarité exprimée par Paul Rose disant que c'est le "FLQ qui a tué Laporte".

L'avocat reconnaît toutefois, objectivement, que le rapport Duchaine ne nuira pas à la demande de libération de Paul Rose. Il rejette encore l'idée de demander un nouveau procès pour Paul Rose, condamné à la prison à vie pour le meurtre de Pierre Laporte, puisque le ministre Marc-André Bédard a affirmé la veille qu'il en laissait l'initiative à Paul Rose lui-même. "On ne veut rien savoir de ces procès — c'est pour les intellectuels — ce qu'on veut, de dire l'avocat, c'est de rentrer chez nous, ça fait dix ans qu'on (Paul) est en prison et on veut rentrer à la maison."

C'est précisément hier que la Commission des libérations conditionnelles entendait Paul Rose. Il a en effet droit à une libération conditionnelle complète depuis hier.

Selon les informations obtenues de son frère Jacques, qui s'est rendu hier à la prison de Cowansville avec sa mère et sa sœur, les autorités ont posé hier quelques questions générales à Paul Rose relativement à l'entrevue accordée récemment à Radio-Canada.

Paul Rose doit de nouveau comparaître dans six semaines et, à cette occasion, il s'attend d'être interrogé de façon serrée sur cette entrevue qu'on aura décortiquée de façon systématique, comme on l'avait fait pour Pierre-Paul Geoffroy dans les mêmes circonstances. Geoffroy a quitté Cowansville il y a quelques mois et est présentement en maison de transition avant d'obtenir sa libération conditionnelle. Il avait été condamné 124 fois à la prison à per-

pétuité pour tous les attentats attribués au FLQ dans les années 1968 et 1969.

Enquête publique

Le rapport Duchaine affirme que seuls Francis Simard et Jacques Rose étaient présents lors de la mort de M. Laporte. Simard a été condamné à la prison à vie, quoique depuis quel temps, il peut faire du travail extérieur sous escorte policière. Jacques Rose n'a pu être condamné pour l'enlèvement ou la mort de Laporte. Il a reçu une peine de 10 ans pour complicité. Il a été libéré le 14 juillet 1978. Jusqu'à ces tous derniers mois, il travaillait pour une coopérative de messagerie mise sur pied par une quinzaine de grévistes de la United Aircraft.

Jacques Rose demande toujours une enquête publique sur les événements d'octobre. Il a déclaré au SOLEIL que les deux précédentes enquêtes (Keable et Duchaine) avaient surtout visé le FLQ, tandis que, selon lui, une enquête publique, "à condition qu'elle soit apolitique", mettrait en lumière le rôle du fédéral et en particulier celui de la GRC dans la manipulation politique et policière qui a été faite "après octobre".

Jacques Rose, comme d'autres membres de l'entourage du FLQ, tient à nier toute hypothèse qui pourrait faire croire qu'ils aient pu être manipulés de l'extérieur et ainsi réduire la portée de leur action violente et, surtout, faire oublier la réalité socio-politique qui existait à l'époque et qui a amené cette "vingtaine de travailleurs" — et non pas 3.000 comme il le précise — à prendre ces moyens violents.

L'aéroport...

(Suite de la première page)

rang. Par contre, Mirabel reçoit plus de passagers, parce que ce ne sont que des gros porteurs qui se posent à cet aéroport.

Quant à la piste principale de Québec, qui vient de passer de 7.500 à 9.000 pieds, elle peut accueillir n'importe quel gros aéronef, ajoute M. Caron, rappelant que les différentes voies d'accès à l'aéroport subissent actuellement et subiront ultérieurement des modifications favorisant une circulation automobile plus fonctionnelle et plus rapide.

Aéroport satellite

Par ailleurs, le projet d'installation d'un aéroport satellite sur la rive sud de Québec fermente encore à Transports Canada, qui n'aurait pas du tout l'intention de faire construire une piste parallèle pour petits avions à l'aéroport de Québec, comme le proposent les gens de l'air.

M. Caron a indiqué que, pour Transports Canada, la décision est prise: ce sera la rive sud, à proximité de Québec.

Quant à savoir à quel endroit le projet sera mis en chantier, il n'est pas du tout question qu'il soit dévoilé publiquement pour l'instant, parce que le prix des terrains monterait en flèche avant que le gouvernement ne s'en porte acquéreur. "De toute façon, il n'y a pas bien des endroits pour construire un aéroport sur la rive sud", a ajouté M. Caron, précisant que les pistes seront éloignées des nombreuses lignes à haute tension que l'on rencontre en face de la capitale.

Des milliers...

(Suite de la première page)

l'ouest) où toutes les équipes médicales ont été mobilisées. Des engins lourds ont été acheminés sur place pour tenter de dégager les survivants des décombres.

La secousse, qui s'est produite hier vers 11h30 GMT, a atteint la magnitude 7,5 sur l'échelle de Richter (graduée de 1 à 9), selon l'Institut de physique du globe de Strasbourg, et aurait duré 12 secondes. Elle a donc dépassé en violence le séisme du 9 septembre 1954 qui, avec une magnitude de 6,7 degrés Richter, avait dévasté la même ville d'El Asnam et causé la mort de 1.657 personnes.

Le séisme a été suivi, vers 15h40 GMT, d'une seconde secousse d'une magnitude de 6,4 degrés Richter. Selon MM. El Hadj Ali, expert de l'observatoire algérien de Bouzahrea, les secousses risquent de se renouveler, avec cependant une intensité moindre. Dans la soirée, des mouvements de terrain de très faible amplitude ont été ressentis sur la côte algérienne.

Mobiliser la nation

Le séisme a été ressenti en d'autres points de la côte algérienne, notamment Mostaganem (Oranais) et à Alger, où on ne signale ni victimes, ni dégâts matériels. La terre a également tremblé, sans provoquer de dégâts, à Blida, Medea, Bel Abbès, Laghouat et Tiarret.

À Alger, au cours d'une réunion du gouvernement le président Chadli Bendjedid "a donné les instructions nécessaires pour mobiliser toutes les énergies nationales".

Un appel a été lancé à la radio algérienne à tous les cadres de la police, de l'armée, de l'administration centrale et du Parti FLN pour qu'ils rejoignent tout de suite leurs postes dans l'ensemble du pays.

Le ministre algérien de l'Intérieur, M. Boualem Benhamouda, et ses homologues de la Santé et de l'Habitat sont partis sur les lieux du séisme pour organiser les secours.

Des liaisons téléphoniques ont été établies reliant directement la région sinistrée à la présidence de la République.

Appel du Croissant-Rouge algérien

Par ailleurs, le "Croissant-Rouge" algérien a lancé, la nuit dernière, un appel aux organisations humanitaires internationales pour lui venir en aide, compte tenu de l'ampleur du sinistre.

Toutefois, le "Croissant-Rouge" algérien précise que le nombre des victimes et l'étendue des dégâts seront communiqués ultérieurement à ces organisations. Les premiers secours du "Croissant-Rouge" algérien aux sinistrés ont été envoyés à la région éprouvée en fin d'après-midi, hier, apprend-on au siège de l'organisation. Ces premiers secours étaient composés de dix mille couvertures, trois cents tentes familiales, dix tonnes de vêtements et vingt-sept tonnes de vivres, précisent-ils de même source.

Victimes étrangères

Plusieurs étrangers, probablement quelques dizaines, figureraient parmi les victimes du séisme d'El Asnam, notamment des Japonais et dans une moindre mesure, des Belges et quelques ressortissants de pays de l'Est, selon des informations non officielles recueillies sur place.

La plupart des victimes étrangères ont été surprises par le tremblement de terre, dans leur hôtel "l'Hôtel du Chefli", le plus important de la ville, alors qu'elles déjeunaient.

Les criminalistes étudient les offres du gouvernement

par Marcel COLLARD

L'issue de la grève qui perturbe les sessions de la paix, au Québec, depuis le début de septembre, repose maintenant sur l'accueil que réserveront les criminalistes aux offres du ministère de la Justice, relativement à l'augmentation des honoraires de l'aide juridique, d'ici les prochains jours.

Membre du comité des avocats de la pratique privée du Barreau, Me Richard Cliche a fait part au SOLEIL, hier soir, que les offres ont été déposées à Sherbrooke de façon à bénéficier de la présence d'un certain nombre d'avocats de province réunis en congrès et qu'elles seront soumises aux diverses associations qui auront à se prononcer dans les meilleurs délais.

Me Cliche n'a pas voulu indiquer si le comité fera des recommandations quant à l'acceptation ou le refus, se contentant de promettre de faire la lumière mardi, sur les propositions finales du ministère, propositions d'ailleurs approuvées par le Conseil du trésor cette semaine.

À Québec

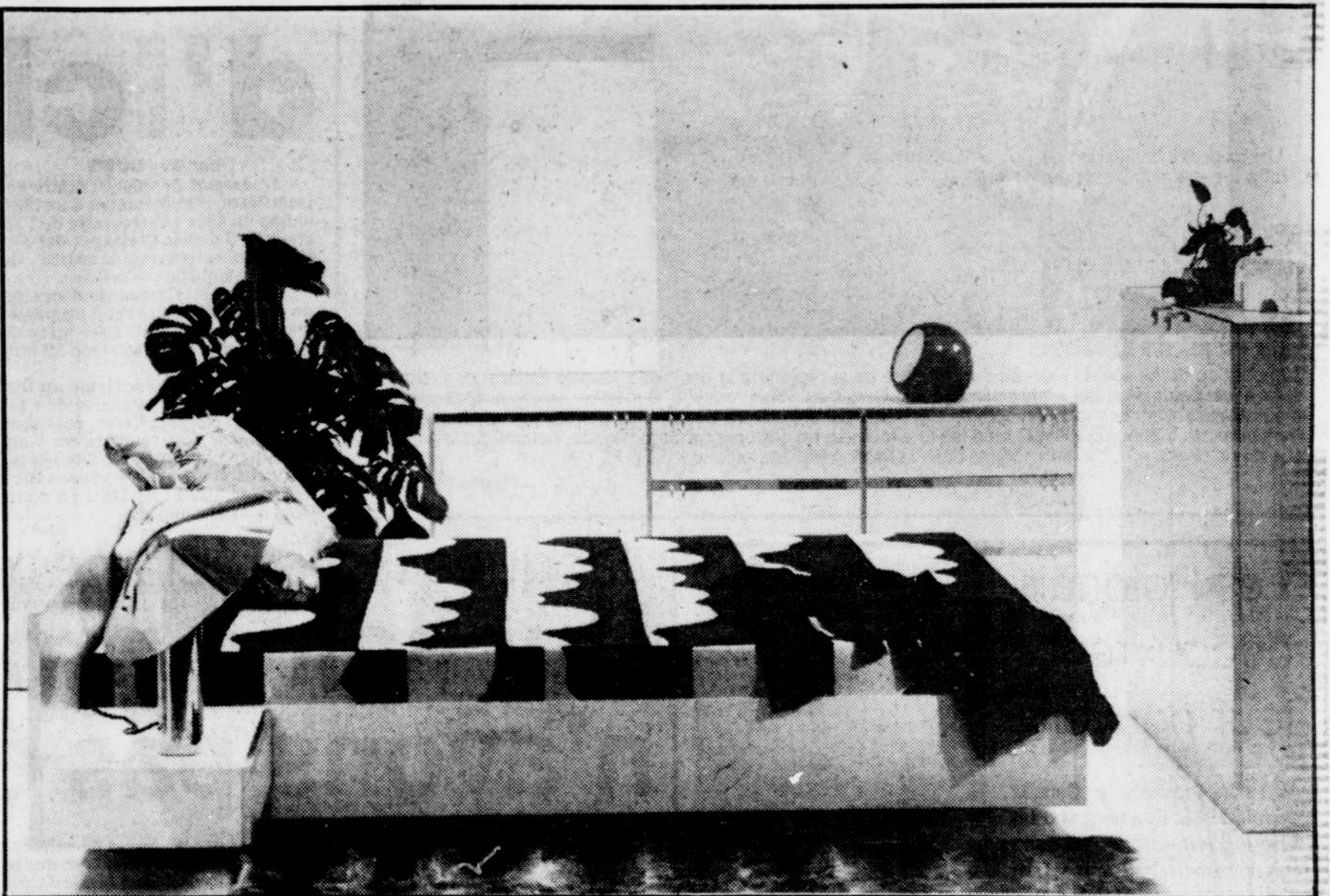
À Québec même, où les pressions ont été les plus constantes, grâce à une solidarité cimentée par de fréquentes réunions, le président de l'Association des criminalistes, Me Pierre Garon, a déclaré que la consigne de grève tenait toujours. Cependant, il a révélé que les membres

de l'association doivent prendre position sur les nouvelles offres, mardi matin. D'ici là, c'est le statu quo.

Les criminalistes veulent consacrer toute la longue fin de semaine pour réfléchir aux offres et également, à la teneur d'une lettre du nouveau juge en chef des sessions de la paix. Le juge François Tremblay a en effet fait parvenir une lettre à Me Garon, en matinée hier, pour recommander aux avocats, au nom de l'administration de la justice et pour le bénéfice des justiciables, témoins, prévenus ou victimes, de mettre fin le plus tôt possible aux journées d'étude et à la contestation. Le juge Tremblay se disait convaincu que le retour au travail ne nuira pas à la cause des criminalistes, mais bien au contraire, qu'il pourra accélérer le règlement final du litige.

Le relationniste de la Sûreté du Québec, poste Québec-Métro, M. Pierre-Yves Bourgault, communiquait d'ailleurs avec un journaliste du SOLEIL, hier après-midi, pour transmettre au public un avis, conseillant aux citoyens de se présenter en cour mardi s'ils avaient été assignés à ce faire. M. Bourgault a confié que la directive venait d'un représentant du substitut du procureur du ministère public, qui a fait part de la reprise de l'activité normale des tribunaux mardi matin.

Appelé à commenter la nouvelle, Me Garon a interprété cette information comme pouvant être une mesure de prudence dans l'éventualité d'un règlement prochain.

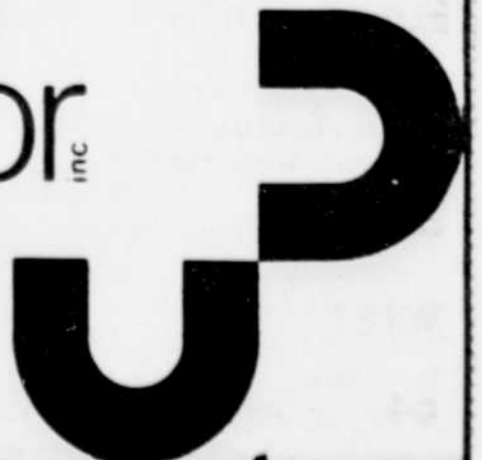


Nos meubles témoignent de votre originalité

Pour la chambre d'aujourd'hui, le matériau crée l'ambiance. Celle-ci est de mélamine beige et laiton. L'ensemble lit, sommier, tables de nuit, bureau triple, miroir et armoire est à prix spécial: \$1269.

universdécor inc.

Nouvelle adresse:
à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél.: 872-2321



LOTÉRIES

La Quotidienne

0-4-0

(tirage de vendredi)

Mini-Loto

337,179

6/36

2-10-15-17-18-22

complémentaire: 21

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.



COIFFURE
1071, avenue des Érables
Québec



permanente
et coupe sans mise en forme

"Une ambiance simple
Un seul coiffeur
Jean-Claude de Neuville"

coupe sans mise
en forme

Le TUB est ouvert du mardi au vendredi
Le dernier rendez-vous est à 18h30 tous les soirs. 647-1836

Des raisins rustiques résistent à notre climat

par Marc LESTAGE

L'Association des viticulteurs du Québec, un organisme à but non lucratif qui réunit 85 amateurs de vins de la région de Québec, prétend avoir contribué à la mise au point de cinq variétés de raisins suffisamment adaptées à notre climat pour être développées commercialement au Québec.

De fait, ces recherches ont toutes été réalisées depuis près de 30 ans, par un ancien professeur d'université à la retraite, M. Joseph O. Vandal, conseiller technique de l'association et qui exploite un vignoble dans la région de Lotbinière.

Aujourd'hui, le président de l'association, M. Gilles Rondeau a présenté à la presse

cinq variétés de raisins mises au point et améliorées dans le vignoble de M. Vandal et qui ont démontré suffisamment de résistance et de qualité pour croître et mûrir convenablement sous le climat du Québec.

Il s'agit d'un progrès intéressant pour l'association dont le but ultime consiste à encourager la production de raisins québécois, "en volume et en quantité suffisants pour approvisionner éventuellement les 11 fabricants de vin qui opèrent actuellement dans la province".

Le vignoble de M. Vandal n'est pas le seul au Québec bien sûr. On raconte que le premier a été créé en 1877. Ce n'est que depuis quelques années toutefois que la science offre la possibilité de produire des vins respectables à partir de vignes cultivées au Québec, rappelle M. Rondeau.

Recherches

A ce titre, le travail de recherche parrainé par l'association mérite d'être signalé. D'ailleurs, le groupe a réalisé cet été un programme de culture beaucoup plus important que les années précédentes grâce à la collaboration de trois étudiants embauchés avec l'aide d'un

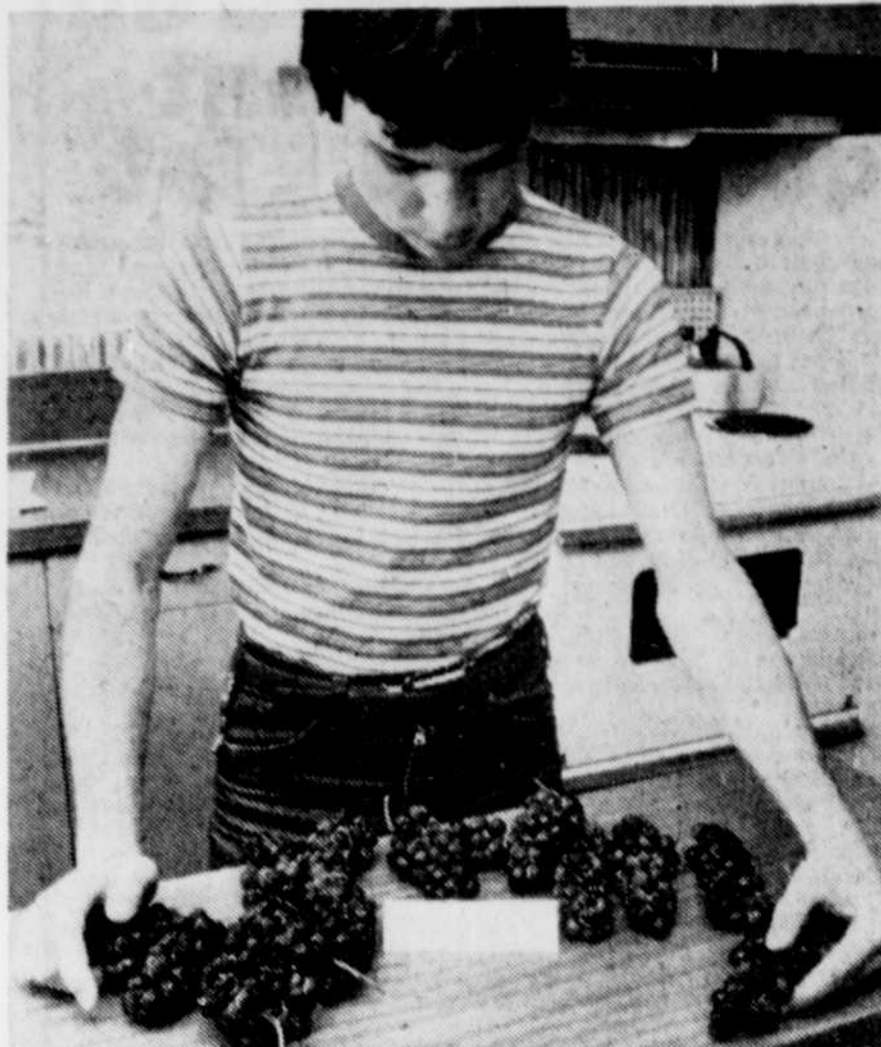
programme Jeunesse Canada au travail.

De nombreux travaux de bouture et de recherche ont été réalisés durant ce programme et l'association espère acheter encore 30,000 plants de vigne de la variété Minnesota, âgés de 2 ans, l'été prochain. L'association possède un vignoble communautaire qui est à la disposition de ses membres à Charlesbourg.

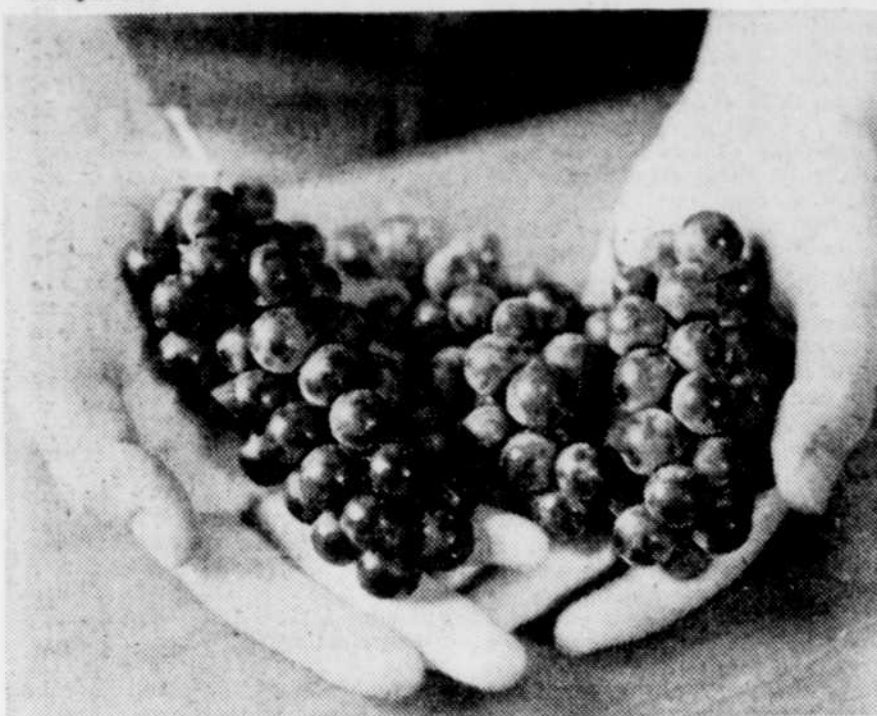
La gamme

Actuellement, la collection de M. Vandal compte 46 variétés dont 6 qui ont manifesté une rusticité complète même s'ils sont laissés sans protection. Environ 12 autres espèces arrivent à mûrir et à survivre à condition d'être protégées du froid par la neige au cours de l'hiver. Enfin, 20 variétés ont une résistance moyenne et 8 sont considérées comme sensibles.

Les six variétés les plus prometteuses sont originaires du Dakota-Sud (4), de l'Alsace (1) et une autre a été produite par M. J.O. Vandal et porte son nom. La collection comporte d'ailleurs trois variétés mises au point par M. Vandal. 34 autres sont de souche française et les 9 autres proviennent des États-Unis.



Ces grappes de raisins à vins sont venues à maturité sous le ciel inclement de notre dernier été.



Le Soleil, Jean Vallières

Les raisins Minnesota, une variété rustique pleine de promesses au Québec, selon l'Association des viticulteurs.

Un citoyen de Lac-Beauport manifeste

par Marc LESTAGE

Un bouillant anglophone, M. John Hogan manifeste ma-

tin et soir durant plusieurs heures au principal carrefour de la municipalité de Lac-Beauport pour protester con-

tre un règlement de la municipalité qui lui interdit de construire une résidence sur le chemin du Lac bleu.

Les automobilistes du secteur sont habitués depuis quelques jours aux manifestations du contribuable

d'origine américaine qui s'est acheté un terrain à Lac-Beauport il y a trois ans et tente depuis d'obtenir un permis de construire.

Muni de pancartes, le protestataire tient compagnie à un mannequin qui personnifie, selon M. Hogan, le président de la Commission d'urbanisme de Lac-Beauport.

Les versions

Selon M. Hogan qui est marié à une Québécoise, le couple a acheté un terrain de 30,000 pieds carrés au prix de \$10,000 sur le chemin du Lac bleu, il y a trois ans. A ce moment, M. Hogan a demandé un permis pour installer une fosse septique ce qui a été autorisé par la municipalité.

L'installation de la fosse et l'aménagement du terrain ont exigé un nouvel investissement de \$15,000 au couple, selon Mme Hogan.

Il y a un an, M. John Hogan a demandé un permis pour se construire une résidence sur ce terrain et la municipalité le lui a refusé. C'est depuis ce moment que les procédures et les démarches de M. Hogan sont en cours.

La ville

Du côté de la municipalité, le greffier, M. Henri G. Zicat, a refusé de répondre aux questions du SOLEIL à ce sujet et nous a référés au maire M. Guy A. Paquet, compte tenu du caractère "politique" de ce débat dans la municipalité.

En effet, la situation des Hogan n'est pas unique. Depuis quelques années, la mu-

nicipalité de Lac-Beauport a modifié ses règlements d'urbanisme afin d'exiger des promoteurs de développements résidentiels qu'ils aménagent une rue de 50 pieds de largeur pavée, avant de permettre la construction de résidences.

Ce règlement a été adopté entre le moment où M. Hogan a aménagé son terrain et le moment où il a demandé son permis de construction.

Il en coûterait de \$50 à \$75, dit-on pour effectuer ces travaux, sur le chemin du Lac bleu, un investissement que les développeurs refusent de faire avant même d'avoir vendu leurs terrains. Or, les terrains ne sont pas faciles à vendre quand les contribuables n'ont pas le droit de construire...

Le maire

Le maire de la municipalité M. Paquet estime que Lac-Beauport se comporte en gouvernement responsable en adoptant des règlements et que le conseil a la responsabilité de les faire respecter.

"Nous ne pouvons pas permettre des constructions le long d'artères qui ne correspondent pas aux normes minimales prévues dans les règlements municipaux", d'expliquer le maire.

"Cette réglementation est valable pour tous les contribuables et elle a force de loi d'enchaîner le maire qui conclut en suggérant que M. Hogan en réfère aux tribunaux pour faire valoir ses droits s'il pense vraiment être victime d'ostracisme par la municipalité de Lac-Beauport.



Le Soleil, Clément Thibault

M. Hogan manifeste ainsi matin et soir depuis plusieurs jours.

ARTISAN art

PONCHOS
ANORAKS
MANTEAUX
ROBES

PLACE
VAL BEL-AIR
1065, boul. Pie XI
VAL BEL-AIR

avez-vous
le goût du
SOLEIL
abonnez-
vous!
647-3333

ENFIN DE L'AGNEAU DE CHEZ NOUS
PEAUX • LAINE • FUMIER



Bergerie des
MOULANGES

Route 20, Sortie 296, Chemin des Moulanges,
St-Apollinaire, Lotbinière Tél.: 1-767-3537

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

13 1/4 %
5 ans
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-4880 • Ottawa: (613) 238-6084

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

1880 Nous bâtissons ensemble depuis cent ans 1980

en fin de compte

QUI DIT MIEUX

Tout en plaçant l'argent de nos membres uniquement au bénéfice de l'expansion régionale, nous n'avons encore subi aucune perte d'investissement depuis notre fondation, en 1968. C'est un gage de sécurité pour l'avenir.

De ce fait, nos membres ont toujours bénéficié de taux d'intérêt stables et élevés, 11 1/2% cette année, le plus haut en comparaison des autres institutions québécoises semblables.

Si pour vous, la quiétude compte pour beaucoup,
placez votre argent à



LA CAISSE D'ÉPARGNE
ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE
DE QUÉBEC

229, boul. Charest est. 529-3353

...c'est sûr.

LOUEZ
UN
CHAUFFE-
EAU
À L'HUILE
DE
CASTEL

5 fois plus
rapide que le
meilleur chauffe-
eau électrique!



CASTEL
Division d'Ultramar Canada Inc.

Québec: (418) 688-8110
Rimouski: (418) 723-5815

Décor Nouvelle Vague
Place Fleur de Lys — 525-7218

— Le plus grand choix de "papier-peint" à Québec.
— Plus de 200 couleurs dans les stores vénitiens
(20% de rabais jusqu'au 1er novembre 1980)

le fil
plutôt que l'huile

Le prix de l'huile
vous brûle?
Évitez les prochaines
flambées...

TRANSFORMEZ
À L'ÉLECTRICITÉ
VOTRE SYSTÈME DE
CHAUFFAGE À L'HUILE
(air chaud ou eau chaude)

Coût raisonnable
Installation rapide

Branchez-vous à une source
d'approvisionnement sûre
Informez-vous: 661-9211

GUILLLOT

sondage gallup

La reine perd du terrain en tant que chef d'Etat

Depuis deux ans, il y a une diminution assez importante du nombre de Canadiens, qui aimeraient voir la reine Elisabeth II rester chef de l'Etat: il est passé de 58 pour 100 en 1978 à 49 pour 100 présentement. Réciproquement, le nombre de ceux qui préféreraient voir le gouverneur général occuper ce poste a augmenté de 30 pour 100 à 36 pour 100.

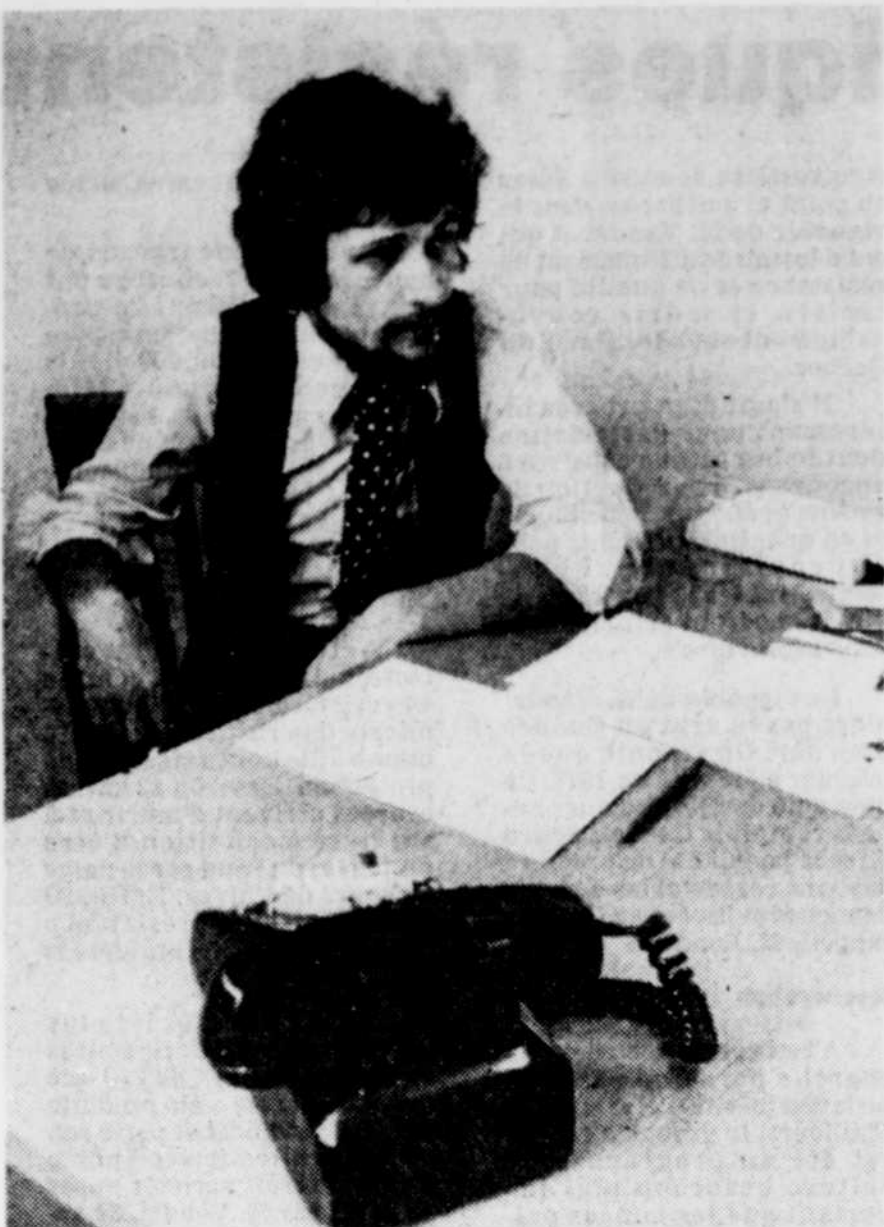
Voici la question telle que posée en septembre chaque année: "A l'heure actuelle, c'est la reine Elisabeth II qui est le chef de l'Etat canadien. Préférez-vous qu'elle continue à détenir ce titre ou que ce soit le gouverneur général qui soit le chef de l'Etat, sauf pendant les visites de la reine au Canada?"

Comme le tableau suivant en fait foi, la majorité des Canadiens, dont la langue maternelle est l'anglais, de 50 ans et plus, et dans les localités de moins de 10.000 habitants, préfèrent que la reine soit toujours le chef de l'Etat du Canada.

	Comme chef de l'Etat		
	La reine	Le gouverneur général	Ne sait pas
Nationale 1980	49	36	15
Nationale 1978	58	30	13
Selon la langue maternelle			
L'anglais	63	28	9
Le français	24	52	25
Les autres	34	42	25
Selon l'âge			
18 à 29 ans	49	34	17
30 à 49 ans	43	40	17
50 ans et plus	55	34	11
Selon la localité			
Plus de 100.000	43	37	19
Entre 10.000 et 100.000	45	42	14
Moins de 10.000	59	31	10

A noter que les chiffres sont arrondis et que le total ne donne pas nécessairement 100.

Les deux sondages ont utilisé des échantillons d'environ 1.000 adultes canadiens, de 18 ans et plus, interviewés à domicile à la grandeur du pays. Les résultats ne devraient pas varier de plus de quatre pour 100, en plus ou moins.



Le secrétaire général de l'Association des gens de l'air du Québec, M. Marcel Deschamps, se demande bien pourquoi tant de gens courrent après Nordair.

Les gens de l'air tournent le dos à Nordair

par Guy DUBE

"Ne serait-il pas plus sage, moins conflictuel et infiniment plus urgent de s'occuper de nos affaires d'abord là où ça peut marcher, plutôt que de se pêter la tête sur le mur de ciment qui entoure Nordair, déjà toute entachée et nourrie par le cordon ombilical qui la relie à Air Canada?"

Lasse d'une guerre vieille de trois ans au sujet de la transaction de Nordair (d'ailleurs déjà acquise par Air Canada), tannée d'être la cible d'un conflit intersyndical entre elle et la "Canadian Airline Pilots Association", exaspérée par les interminables attentes et les longueurs administratives de Transport Canada, l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) vient d'ajuster son tir et de changer officiellement de cap: il n'est plus question de la vente de Nordair, mais bien de promouvoir et d'encourager les services offerts par le seul transporteur aérien majoritairement francophone, c'est-à-dire Québecair.

"Pourquoi tant courir après Nordair? Encore faudrait-il pour l'acquiescer, l'arracher à Air Canada qui la possède déjà! Ne sommes-nous pas en train de tomber dans le piège des grands avant même d'avoir appris à marcher? Pourquoi ne laisserions-nous pas les semblables s'assembler?" demande le secrétaire général de l'AGAQ, M. Marcel Deschamps, qui, au nom de son association, fait le point dans une longue missive envoyée hier aux différents médias d'information.

L'AGAQ entérine donc sa hache de guerre, proclame Québecair comme étant "le seul transporteur aérien très majoritairement francophone au Québec" et lance un appel à toute la population québécoise, au gouvernement du Québec (à titre de plus gros acheteur de services aériens chez nous), à nos corps sociaux intermédiaires, à nos institutions et à nos organismes de toute nature.

Ensemble, écrit M. Deschamps, "ils peuvent arriver à développer

une stratégie commune de consommation de services qui favoriserait le drainage de plus de clientèle possible vers ce transporteur. Le développement d'un transporteur et de ses services est conséquent à la demande. Il est donc certain qu'une concertation du Québec dans cette perspective provoquerait la montée en flèche de Québecair, abstraction faite de ce qui arrive à Nordair".

L'AGAQ souligne par ailleurs que le vrai problème du voyageur québécois, actuellement, ne réside pas dans son goût possible d'aller de Montréal à Hamilton ou Frobisher. "Il réside dans son besoin frustré d'aller rapidement de Montréal à Sept-Îles, à Gaspé, à Mont-Joli, à Québec, à Gatineau, à Bagotville, à Trois-Rivières, à Alma, à Sherbrooke, à Val-d'Or et partout ailleurs au Québec, comme dans le Sud l'hiver", poursuit M. Deschamps.

Demander comment la clientèle francophone pourrait bien se reconnaître dans les sièges de Nordair et insister sur le fait que "le jeu est tel que celui de ces deux transporteurs, privilégié par la clientèle québécoise sera celui qui sortira automatiquement l'autre de son champ d'action", M. Deschamps ajoute finalement: "La croissance de l'un permettra la récupération des employés libérés par la décroissance de l'autre".

Sécurité compromise

EDMONTON (PC) — La sécurité aérienne dans les aéroports canadiens est compromise par la politique de restrictions budgétaires, a déclaré jeudi l'Association canadienne des pilotes de ligne, dans un mémoire soumis à la commission fédérale d'enquête présidée par M. Charles L. Dubin.

GAGNEZ 14 SOUFFLEUSES «ARIENS»



«TIRAGE»

McDonald vous donne la chance de gagner une des 14 souffleuses de marque «ARIENS» modèle 8 forces avec ouverture de 24 po d'une valeur approximative de 1 485 \$

Le tirage aura lieu le 19 octobre 1980 à 18h dans chacun des restaurants participants.

COMMENT PARTICIPER?

- 1° Pour participer au concours «Attaque un Big Mac», vous devez vous procurer un bon de participation dans votre journal local.
- 2° Vous devez inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le bon de participation et le déposer dans la boîte-participation de votre restaurant McDonald.
- 3° 14 gagnants d'une souffleuse de marque Ariens, modèle 8 forces, avec ouverture de 24 po seront choisis.
- 4° Les prix seront répartis également dans chacun des 14 restaurants McDonald participants (Sainte-Foy, Lévis, Ancienne-Lorette, Québec, Beauport, Charlebourg, Neuchâtel, Thérèse, Rimouski, Rivière-du-Loup, Bas-Carleton, Sept-Îles, Chicoutimi, Jonquière).
- 5° Le tirage au sort sera fait parmi tous les bons de participation reçus dans les restaurants participants avant 18h le 19 octobre 1980.
- 6° Pour gagner un prix, les personnes dont le nom aura été tiré devront répondre en un temps limité à une question d'arithmétique qui leur sera posée.
- 7° Ce concours est ouvert à toute la population du Québec, à l'exception des employés des restaurants McDonald et de leur famille, des employés des postes de radio et des journaux participants et de leur agence de publicité.

- 8° Les prix doivent être acceptés comme tels et ne seront échangés contre aucune somme d'argent.
- 9° Le concours débute le 22 septembre 1980 pour se terminer le 19 octobre 1980 à 18h.
- 10° Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire.
- 11° Une personne qui se mérite un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom et sa photographie soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours.
- 12° Les restaurants McDonald de l'est du Québec ont payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les concours, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 13° Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
- 14° Les photocopies ne sont pas éligibles.



Déposer dans la boîte de participation de votre restaurant McDonald.

Nom _____
Adresse _____
No de tél. _____

Ariens

En collaboration avec:
**Le Soleil / CFLS / CHRC /
CJRP / CKCV**

Restaurant McDonald, Ancienne-Lorette
4565, boul. Hamel
Ancienne-Lorette, Qué. H2E 2H3
Restaurant McDonald, Beauport
475, boul. Ste-Anne
Beauport, Qué., G1E 3L5

Restaurant McDonald, Charlebourg
6900, boul. Henri-Bourassa
Charlebourg, Qué., G1G 4E3
Restaurant McDonald, Lévis et Ste-Foy
65, boul. Kennedy, Lévis
3440, Ch. des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy

Restaurant McDonald, Québec
590, boul. Hamel
Québec, Qué., G1M 2T3
Restaurant McDonald, Neuchâtel
227, boul. L'Ornière
Neuchâtel, Qué.



ATELIER DE L'AIGUILLE
Place Fleur de Lys - Tél.: 529-9622

Réparations et altérations de
tous genres
Vêtements pour hommes
et femmes

Nous sommes situés dans le couloir
de K mart. Si vous entrez par le station-
nement, nous sommes à l'entrée 5.

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

**VOTRE VIEILLE
FOURRURE
PEUT DEVENIR
UNE CHAUDE
DOUBLURE
DANS VOTRE
NOUVEAU
MANTEAU!
COMMANDEZ
MAINTENANT
POUR L'HIVER
PROCHAIN
525-4841
LOCAL (30)**



- SUR MESURE -
Manteaux en tweed ou
popeline jusqu'à 18 ans
dans une variété de
couleurs.

\$425

Manteaux en camel hair
en grandeurs jusqu'à 18
ans.

\$499.99

Léger supplément
pour autres tailles.

**PRET-A-PORTER
EN PEAU DE
PORC SUEDE**

Disponibles en gran-
deurs régulières de 6 à
18 ans. 3 styles ou
choix dans une gamme
de 7 couleurs.

Manteau \$330

Confection, non
taxable. Fourrure
fournie par la
clients.

\$220

TOTAL \$550

Le son **Harman Kardon**
est meilleur parce que:

Les appareils courants



écrasent le son

Le fait de limiter le coude de réponse à la bande
passante conventionnelle comprise entre 20Hz et 20KHz
étouffe les sons transitoires et comprime la bande
médiane.

Les appareils Harman Kardon



ouvrent le son

Etendre la bande passante de 20Hz à 140KHz (bien au-
delà de la limite auditive) donne une excellente
spécialisation et élargit la reproduction des sons
transitoires.

A PARTIR DE \$330.

rotac

ROTAC vous offre PLUS pour vous MIEUX servir!

**2873, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
653-7768**

Service autorisé Harman Kardon, Denon, B & W, Tannoy, QUAD, NAKAMICHI



Le premier ministre Trudeau affirmera à l'ap-
pliquer la loi sur les mesures de guerre

Trudeau nie avoir profité de la Crise d'octobre

par André
PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a nié hier que son gouvernement ait tenté de profiter des événements d'octobre 1970 pour mener une campagne d'intimidation contre les groupes contestataires au Québec, attribuant plutôt une telle interprétation des faits au ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, qu'il a rapporté Duchaine lui-même.

Présentant sa version des faits au cours d'une conférence de presse qu'il tenait hier à Ottawa, M. Trudeau a expliqué que son gouvernement ne voulait pas appliquer la Loi des mesures de guerre et qu'il avait repoussé pendant plusieurs jours les demandes pressantes des autorités provinciales et municipales.

Avouant qu'il n'avait pas lu le rapport mais seulement les articles de presse en faisant état, le premier ministre a soutenu, néanmoins, que "les meneurs d'opinion au Québec étaient du côté du FLQ et qu'ils avaient signé un manifeste réclamant la libération de prisonniers dits politiques".

Ainsi, comme "beaucoup de violence avait apparu dans les rues de Montréal dans la période antérieure aux événements" et qu'il existait une situation "de panique populaire" et de "désordre grandissant" à la suite de la grève de la police de Montréal et de la manifestation de la Murray Hill, "il y avait là des éléments très dangereux pour le main-

tient de l'ordre public", a soutenu M. Trudeau. De plus, et même s'il n'a pas demandé lui-même de renseignements additionnels, la liste des personnes appréhendées durant la période d'application de la Loi des mesures de guerre ne lui cause aucun problème de conscience. En effet, il s'agit, selon les informations à sa disposition, "d'individus soupçonnés d'être directement impliqués dans le réseau du FLQ, de gens lui apportant leur appui ou de ceux qui se seraient servis de ces événements pour préconiser le recours à la violence".

M. Trudeau n'a pas semblé surpris outre mesure que la Gendarmerie royale du Canada ne communique pas à la Sûreté du Québec ou à la police de Montréal ses informations concernant les déplacements des frères Rose, puisque "on ne peut considérer comme illégal ou inconstant qu'un corps policier refuse de donner ses informations".

ST-FERREOL

— Luxueux chalet de ski
— Grand terrain
— Directement du propriétaire
\$78.000
651-0516
1-826-2460

Pensée du jour

"Fermes les yeux
et tu verras!"
(Joubert)

RESTAURANT
LA SAUVAGERIE
St-Jean-Christophe
839-7914

LAC-BEAUPORT

Couple possédant belle
grande propriété, foyer,
piscine, cherché per-
sonne disposée à parti-
ger ce foyer. Bon che-
z-soi, bonne nourriture.
Tél.: 849-3502

PINKERTON DU QUÉBEC LTEE



La Direction de Pinkerton du Québec Ltee s'intéresse à l'avenir de nos jeunes d'aujourd'hui. Nous sommes heureux d'annoncer que Bernard Leclerc pourra poursuivre ses études grâce à une bourse que lui a décernée notre jury de sélection. Nous sommes confiants que les jeunes d'aujourd'hui sauront relever le défi et prendre leur avenir en main.

Sondage IQOP

Pour être réélu, le PQ aurait dû renoncer à la souveraineté

par Michel DAVID

La mise en veilleuse temporaire de son option souverainiste permettrait au Parti québécois de devancer le Parti libéral lors d'éventuelles élections.

Un sondage IQOP effectué pour les stations radiophoniques CKVL et CHRC accorde en effet 44,3 pour 100 des intentions de vote à l'actuel gouvernement contre 35,6 pour 100 au Parti libéral, si le PQ renonce à son option pour les quatre prochaines années. L'Union nationale ne reculerait quant à elle que 3,1 pour 100.

En revanche, si le PQ maintenait son option, le Parti libéral obtiendrait 42,9 pour 100 des voix, le PQ 41,6 pour 100 et l'Union nationale 2,5 pour 100.

Notons que ce sondage a été effectué entre le 30 septembre et le 3 octobre 1980, soit deux jours avant que le conseil national élargi du PQ s'engage à ne pas tenir un deuxième référendum sur la souveraineté-association s'il était réélu pour un deuxième mandat de gouvernement. Le sondage IQOP a été réalisé au moyen d'entrevues téléphoniques auprès de 790 personnes de toutes les régions du Québec. IQOP estime sa marge d'erreurs à plus ou moins 3,5 pour 100.

En août dernier, un sondage effectué par la maison SORECOM

pour le compte du SOLEIL attribuait 51 pour 100 des intentions de vote au PLQ, 45 pour 100 au PQ et 4 pour 100 à l'UN. En 1976, le Parti québécois avait été élu avec 42 pour 100 des voix contre 35 pour 100 au Parti libéral.

Quant à la date d'éventuelles élections,

54,5 pour 100 des personnes interrogées préféreraient qu'elles soient tenues cet automne, alors que 35,9 désireraient qu'elles le soient au printemps prochain.

Constitution

Dans le dossier constitutionnel, 47,6 pour

100 des répondants s'opposent au rattachement unilatéral de la constitution, alors que 32,6 pour 100 appuient la position fédérale. En septembre dernier, un sondage GALLUP indiquait que 32 pour 100 des Québécois étaient en faveur d'une action unilatérale du fédéral si

un accord s'avérait impossible avec les provinces, tandis que 26 pour 100 s'y opposaient.

Plus de la moitié des personnes interrogées (54,3 pour 100) estiment que ni M. Levesque ni M. Trudeau ne sont sortis gagnants de la dernière conférence constitutionnelle

ou n'ont pas d'opinion à ce sujet. 27,3 pour 100 croient que M. Trudeau a eu le meilleur, et 18,4 pour 100 croient que c'est plutôt M. Levesque.

En matière linguistique, 60,1 pour 100 estiment que le gouvernement provincial devrait avoir le dernier

mot, alors que 30,8 pour 100 accordent la priorité au fédéral. A ce chapitre, l'opinion des francophones et celle des non-francophones sont diamétralement opposées, 69 pour 100 des francophones appuyant le provincial et 66,7 pour 100 des non-francophones le fédéral.

Remontée de Robert Bourassa dans l'estime des Québécois

par Michel DAVID

Le sondage IQOP rendu public, hier, confirme la remontée de l'ex-premier ministre Robert Bourassa dans l'opinion publique.

Dans l'ensemble, la majorité des Québécois (47,7 pour 100) estiment que M. Claude Ryan devrait accepter le retour en politique de M. Bourassa au sein du Parti libéral, alors que 38,6 pour 100 s'y opposent.

Le désir de voir M. Bourassa effectuer un retour est plus marqué (50,2 contre 36,1 pour 100) chez les francophones. Les non-francophones affirment majoritairement (48,6 pour 100) que M. Ryan devrait refuser le retour de M. Bourassa plutôt que d'accepter (37,8 pour 100).

La majorité des sympathisants libéraux (54,8 pour 100) et surtout des libéraux francophones (62,8 pour 100) affirment que M. Ryan devrait accepter M. Bourassa au sein du PLQ.

Leadership

Si M. Ryan conserve la préférence de 44,1 pour 100 des Québécois comme chef du Parti libéral, une importante proportion des répondants (38,8 pour 100) et même une majorité de francophones (44,7 pour 100) préféreraient voir M. Bourassa à la tête du parti.

En revanche, le leadership de M. Ryan rallie une forte majorité de non-francophones (72,7 pour 100 contre 15,3 pour M. Bourassa). Chez les sympathisants

libéraux, 64,4 pour 100 optent pour M. Ryan et 29 pour 100 pour M. Bourassa. Encore une fois, la popularité de M. Bourassa est plus élevée chez les francophones (37,9 pour 100). Ceux qui se définissent comme sympathisants péquistes préféreraient de loin voir M. Bourassa (53,6 pour 100) plutôt que M. Ryan (27,2) à la tête du PLQ.

Popularité des chefs

L'Union nationale recueillait 20,4 pour 100 des intentions de vote si M. Jean Drapeau en devenait le chef. Sans M. Drapeau, elle n'obtiendrait que 2,5 pour 100 des voix, indique le sondage IQOP rendu public hier.

Le sondage indique

également qu'une proportion égale de sympathisants péquistes (19,3 pour 100) et de sympathisants libéraux (19,6 pour 100) appuierait M. Drapeau. Rien que 20,4 pour 100 des Québécois appuieraient l'UN de M. Drapeau, seulement

13,2 pour 100 croient qu'il serait le meilleur chef pour le Québec. La cote de popularité de M. Levesque demeure la plus élevée avec 45,5 pour 100, suivi de M. Ryan avec 30,7 pour 100 et de M. Drapeau (13,2 pour 100).

Il semble que ce soit

M. Levesque qui perdrait en popularité au profit de M. Drapeau, alors que M. Ryan n'en serait pas affecté. Dans une lutte à deux, M. Levesque obtient en effet un pourcentage de popularité de 54,6 pour 100 contre 31 pour 100 pour M. Ryan.

Projet d'école de médecine au N.-B.

CAMPBELLTON (PC) — Les médecins du Nouveau-Brunswick ont été invités à étudier l'établissement d'une école de médecine dans leur province.

Le président de l'Association des médecins du Canada, Bill Thomas, qui parlait à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, a fait cette sug-

gestion en rappelant la décision du Québec de limiter le nombre des étudiants en médecine.

M. Thomas a ajouté que le Nouveau-Brunswick pourrait souffrir d'une pénurie de médecins si les autres provinces prenaient des mesures similaires à celle du Québec.

L'AFRIQUE T'INTÉRESSE



- Tu veux donner ta vie comme missionnaire?
- Tu desirais plus de renseignements sur la mission?

Nous te proposons une rencontre personnelle ou un 24 hres ou un 48 hres dans ta région si possible.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS AFRICAINES
10759, Grande Allée, Montréal H3L 2M8



Dr. Michèle Tremblay
Médecine générale

Le Dr. Michèle Tremblay, diplômée de l'Université Laval, est heureuse d'annoncer à la population sa venue à la Clinique Médicale St-David.

Le Dr. Tremblay est également membre du Conseil des Médecins et Dentistes de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Pour rendez-vous
833-4791
563,
Rte. Trans-Canada
St-David

Jacques Langlois
opticien
D'ORDONNANCES

requiert les services d'un(e)
OPTICIEN(NE)

En plus de ses connaissances en optique, la personne recherchée désire améliorer ses conditions de travail. Elle est dynamique et désire un meilleur salaire.

Téléphoner le jour à (418) 523-6690
le soir à 626-7964
Frais vire



UN GARAGE
DOUBLE, UN
GARAGE SIMPLE,
PEU IMPORTE
LA DIMENSION,
COMMANDEZ
LE VOTRE
IMMEDIATEMENT!

Toutes les grandeurs disponibles. Estimation gratuite. Installation et entreposage si désirés. Service de location. Cartes Master Charge et Charge acceptées.

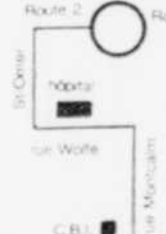
VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS...



21, Montcalm, Lévis
837-8863

Fabricant de garages en toile synthétique, serres, tentes, cabanons, auvents pour fenêtres et patios, toiles de piscines, de camions, pour la construction.

Ouvert tous les jours, ainsi que les jeudis et vendredis soir, samedi toute la journée.



"Je suis heureux
de ma maison"

MAISONNEC
construite sous mes yeux".

Pour renseignements:
St-Jean-Christophe (418) 839-6707
Québec (418) 872-4610
Thetford Mines (418) 338-4521
Pointe-au-Père (418) 722-6313
Beauport (418) 658-1201
Mini-page 1396

**BAINS
TOURBILLON**
pour votre résidence

Disponibles dans une très grande variété de modèles et coloris, à partir de \$1.280. Pour modèle, équipement Jacuzzi, 3 jets.

CERAMIQUE DECOR
4220, 3e Avenue ouest
Place Laurier
627-0122
653-2903

Pour faire un choix judicieux de modes d'épargne

Les succursales Modes d'épargne

Grâce à des recherches constantes, la Fiducie du Québec a mis au point une gamme complète et innovatrice de modes d'épargne, dans le but de répondre adéquatement aux préoccupations financières de ses nombreux publics.

Des carrefours régionaux

Mais à la Fiducie du Québec, la qualité des services ne se limite pas à la qualité des modes d'épargne. C'est pourquoi la Fiducie du Québec a développé un concept unique de succursales Modes d'épargne, qui sont autant de carrefours régionaux de services d'épargne spécialisés.

Chaque succursale Modes d'épargne est en mesure de dispenser de l'information claire et complète grâce à la formation adéquate de son personnel, à la documentation abondante et précise dont elle dispose et au système informatisé de communication qui relie la succursale au siège social, au moyen d'écrans cathodiques.

Ainsi, grâce à ce système, chaque succursale Modes d'épargne peut offrir le même service personnalisé à tous les clients de la Fiducie du Québec: dépôt, demande de renouvellement ou de remboursement, renseignement sur les taux, les comptes,

les nouveaux services, changements d'adresse, transferts, etc. Vous pouvez même obtenir instantanément une soumission de rente à versements invariables.

Un service personnalisé

C'est ce service personnalisé qui distingue les succursales Modes d'épargne de la Fiducie du Québec des simples comptoirs d'épargne.

Les conseillers de nos succursales Modes d'épargne sont à votre service, pour vous aider à faire un choix judicieux de modes d'épargne. C'est un rendez-vous!

Venez ou téléphonez.



**Fiducie
du Québec**

desjardins

L'ENCOIGNURE

1360, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
G2E 3A6 - 871-3121

Collection complète de plus de 200 meubles fabriqués selon le code d'authenticité culturelle des artisans signés **LeBelutier** en montre au magasin.

Dépliant illustrant une partie de cette collection disponible gratuitement sur demande postale. Livraison gratuite par toute la province.

Salons contemporains, luminaires, lits de laiton massif, carpes, accessoires décoratifs, portes intérieures et extérieures fabriquées sur mesure.

Décorateur-ensemblier à votre service.

Causeuse \$528
Table chevet \$200
Lampe \$115

Une bataille serrée



marcel
pénin

Bien appuyé sur sa docile majorité libérale, le premier ministre Trudeau affiche la tranquille assurance de l'homme politique sûr de gagner sa cause. Mais déjà des failles apparaissent dans le scénario optimiste mis au point par les technocrates fédéraux.

De Londres, par exemple, les nouvelles sont moins rassurantes pour M. Trudeau. Rien encore n'indique que le gouvernement Thatcher refuserait la requête fédérale. Mais, surpris par l'ampleur des changements proposés et ennuyés par les pressions qui viennent des provinces, certains députés affirment déjà qu'ils ne voteront pas ces amendements les yeux fermés. Plutôt que de trancher une querelle qui ne la regarde pas, Mme Thatcher pourrait être tentée de trouver un prétexte pour reporter à plus tard sa décision. Ce prétexte pourrait être le trop lourd menu législatif du Parlement britannique.

Des capitales provinciales, la clameur ne cesse de s'amplifier. On s'attendait certes aux dénonciations du Québec et de Terre-Neuve, la vigueur des protestations de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba confirme la crainte des fédéraux que l'Ouest ne se soude contre Ottawa. Seule l'Ontario continue de montrer patte blanche, mais une campagne de presse est en train de se dessiner en Ontario, ce qui

peut nuancer l'enthousiasme de M. Davis.

Au Parlement même, le débat s'est vite transformé en guerre de tranchées. Au lendemain de la virulente sortie du leader conservateur Joe Clark, le NPD de M. Ed Broadbent condamnait plusieurs clauses du projet, après avoir, dans un premier temps, promis son appui. Le porte-parole du parti sur les questions fédérales-provinciales, M. Lorne Nystrom, a particulièrement dénoncé la procédure d'amendement proposée, qui permettrait au fédéral d'ignorer les décisions des provinces pour obtenir un mandat directement de la population par référendum. "Dans un tel cas, dit-il, Ottawa déciderait le moment de la consultation, utiliserait les fonds fédéraux pour faire valoir son point de vue, rédigerait la question. Une telle situation pipe les dés en sa faveur."

A l'exception du député Louis Duclos, tous les autres députés fédéraux du Québec se rangent derrière M. Trudeau. Mais ce dernier sent le besoin de calmer leurs craintes touchant les clauses linguistiques. Les députés montréalais, entre autres, sont sensibles à la possibilité de ressusciter les oppositions entre francophones et anglophones sur cette question.

Les libéraux ont cru qu'ils n'avaient qu'à invoquer la noblesse de la cause fédéraliste pour que l'opposition bénisse l'usage de fonds publics pour mousser la réforme amorcée. Sur ce point également, ils se heurtent à une vive réticence des conservateurs et des néo-démocrates. Le chef conservateur a dénoncé en termes courroucés la machine fédérale

de propagande, détectant dans la tendance libérale à multiplier les campagnes de publicité un danger réel pour la démocratie.

Ces réactions négatives précèdent le sommet des premiers ministres provinciaux mardi prochain, où les provinces tenteront de coordonner leurs stratégies. Outre qu'on envisage un recours aux tribunaux, on peut également choisir de lancer une offensive de contre-propagande qui placera Ottawa sur la défensive.

Mais ce sont surtout les objections du Parti conservateur qui rendent l'aventure plus périlleuse pour M. Trudeau. Quand l'opposition officielle adopte une position aussi ferme, le gouvernement est vite placé devant le choix d'utiliser les muscles de sa majorité pour forcer l'adoption d'une mesure réprouvée par une importante partie des députés ou d'amender sa proposition pour tenir compte du point de vue opposé. Or il apparaît odieux que cette réforme tant promise commence par un coup de force parlementaire.

M. Clark met sa tête à prix dans ce débat. Il vient d'indiquer que le parti parlera d'une seule voix. Il doit contre, avec des moyens plus modestes, une puissante machine de propagande. S'il rate son objectif, son parti ne lui pardonnera pas. Sa détermination n'en sera que plus ferme.

Déjà, M. Trudeau a laissé entendre qu'il pourrait toucher la question des ressources. Il doit absolument aussi revoir le chapitre des droits linguistiques où le Québec et le Manitoba sont l'objet d'une discrimination inacceptable.

M. Clark soutient que cette réforme démolirait l'équilibre fondamental du régime fédéral. Tant que ce doute n'aura pas été dissipé, le projet Trudeau demeurera suspect.

bloc-notes

Ces commis à "l'urgence"

Si ce n'était des grandes batailles politico-administratives que se livrent de façon quasi permanente les grands commis du réseau des Affaires sociales, le public réagirait peut-être avec plus de vigueur au scandale de la fermeture de quatre salles d'urgence, cette semaine, dans les hôpitaux de Québec.

De façon officielle, on proclame bien haut du côté hospitalier que ce petit jeu de détournement d'ambulances origine de l'occupation massive de lits de soins aigus, par des malades qui requièrent des soins prolongés, à la suite d'une directive du ministère aux gros hôpitaux, sommés d'accueillir un minimum de 10 pour 100 de malades chroniques.

Les hôpitaux sont, dit-on, surchargés, les centres d'accueil aussi, cependant qu'on ne sait plus où expédier les malades qui ne sont pas des "beaux cas". Et le plus scandaleux dans tout cela, c'est que les grands commis demeurent incapables de se mettre carrément au service du public qui les paie.

Certains hôpitaux sont tellement respectueux du public qu'ils négligent d'informer le Conseil régional de la santé de leur décision urgente de limiter l'accès à leur "urgence".

Que propose-t-on pour résoudre l'imbroglio? Rien! Décidément, les grands commis sont bien malades...

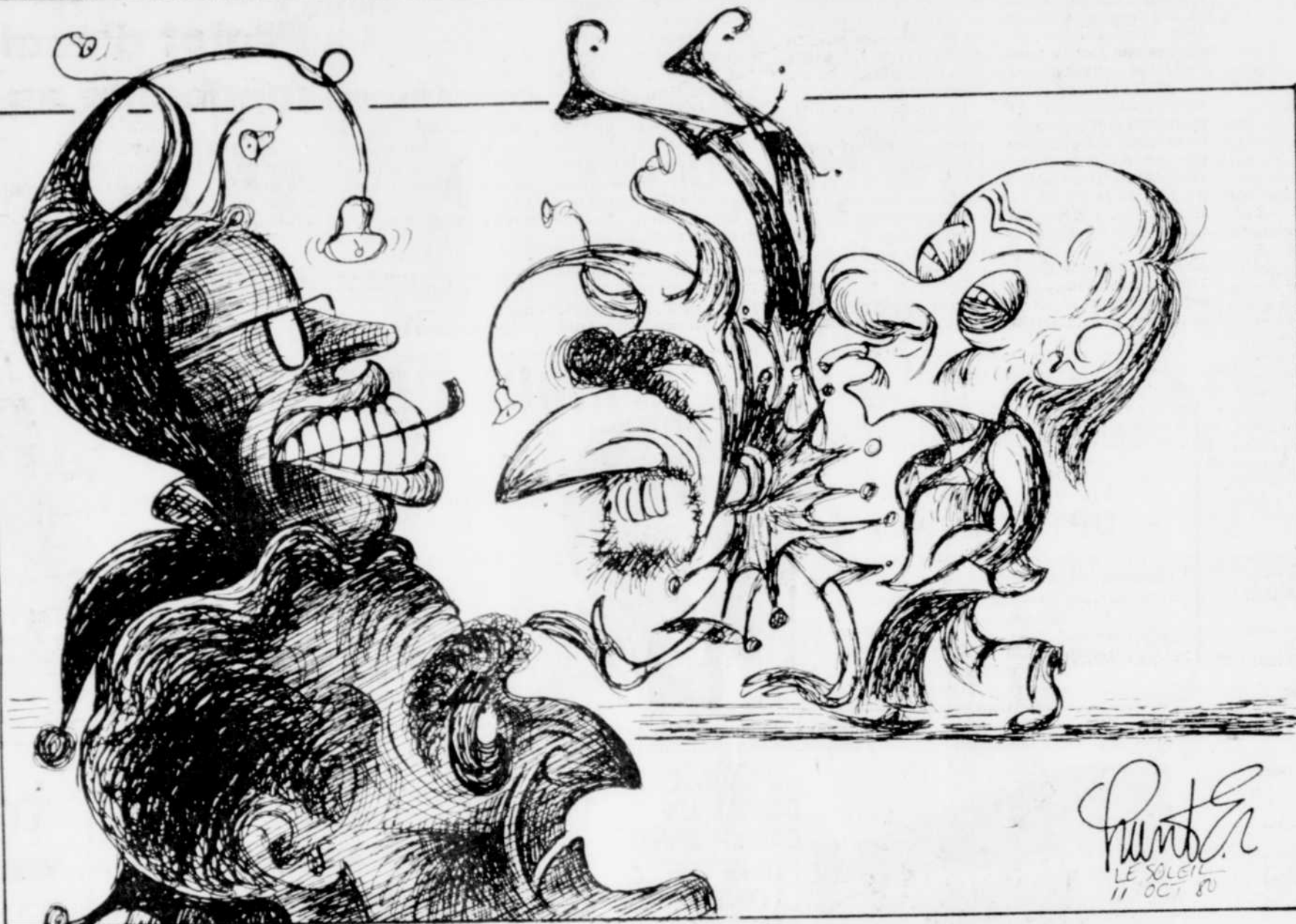
Des policiers exonérés

Avant de soumettre au procureur général ses conclusions sur une histoire rocambolesque de brutalité policière à l'endroit d'une jeune fille de Charlesbourg, en décembre 1978, la Commission de police du Québec a jugé pertinent d'exonérer de tout blâme et de réhabiliter à grand renfort d'épithètes élogieuses cinq policiers de la ville de Québec qui ont dû justifier leur attitude ayant fait l'objet de la plainte.

Même si l'on peut questionner une procédure aussi expéditive, il n'en demeure pas moins que, tout au long des quatre jours de l'enquête publique, cette semaine, aucun des nombreux témoignages entendus n'a pu corroborer la déposition de la plaignante. Ces policiers et leur famille ont inévitablement souffert de la suspicion du milieu pendant ces longs mois. Comme ils ont aussi une vie professionnelle et sociale à mener le plus normalement possible, il convenait de réparer un tant soit peu le tort considérable qui, somme toute, en a fait des victimes.

Le travail des policiers n'est pas facile. Quotidiennement, ces gens doivent intervenir dans une foule d'incidents parfois hilarants mais très souvent inénarrables au plan de la condition humaine. On les félicite peu et on les critique beaucoup. Cela dit, la brutalité policière reste un phénomène réel qu'il ne faut pas minimiser comme en font foi plusieurs rapports d'enquête acablants effectués ici et là par la Commission de police. Mais jusqu'à preuve du contraire, la majorité des policiers s'acquittent de leur tâche en harmonie avec leur serment d'office et dans le respect de la personne humaine. Et ce sont des êtres humains, eux aussi!

Jacques DUMAIS



point de vue sur l'économie

Fonds monétaire et Tiers-Monde



roger
dehem

(Collaboration spéciale)

Il y a trente-six ans fut signée à Bretton-Woods N.H., une charte qui devait régir les relations monétaires dans le monde d'après-guerre. Cette espèce de constitution monétaire était, à l'origine, un compromis entre les conceptions et les intérêts des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Celle-ci, représentée par J.M. Keynes, avait tenté de tempérer la suprématie économique des États-Unis dans l'après-guerre par l'institution d'un organisme international qui veillerait au respect de certaines règles d'intérêt commun et qui jouerait aussi le rôle d'intermédiaire financier entre les pays riches, les États-Unis et le Canada à l'époque, et les autres.

De cette négociation de Bretton-Woods sont nées les institutions jumelles que sont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Le fonds aurait pour mission de veiller à la stabilité monétaire des pays membres et à leur accorder éventuellement une assistance à court terme, alors que la banque s'occuperait de prêter à long terme.

Comme beaucoup de mythes conçus au cours de la guerre, celui de l'équilibre monétaire stable fut rapidement dissipé au lendemain de l'armistice. Certains se rappelleront encore le chaos des monnaies des années 1946-1950 et la laborieuse remise en ordre des devises européennes au cours des années cinquante.

La charte de Bretton-Woods devait, avant tout, assurer la stabilité des cours du change, sans qu'elle imposa des contraintes suffisantes sur les États membres dans leur gestion financière interne. La priorité généralisée des

objectifs politiques internes devait soumettre le système de Bretton-Woods à des tensions de plus en plus fortes au cours des années soixante. Certaines monnaies du livre sterling, d'autres furent réévaluées, comme le mark allemand. En juin 1970, le Canada inaugura le régime du change flottant, qui devait peu après se généraliser.

Le coup de grâce aux principes de Bretton-Woods fut donné par le président Nixon, le 15 août 1971, lorsqu'en suspendant la convertibilité-or du dollar, il provoqua l'effondrement du système des changes fixes.

Le nouveau rôle du FMI

La faillite de la charte de Bretton-Woods n'a pas empêché le FMI d'assumer de nouvelles tâches. Il entreprit tout d'abord de réformer en profondeur le système monétaire international. Divers projets, plus ou moins ambitieux, furent proposés pour donner au fonds plus de pouvoir. Il fut même envisagé de transformer le fonds en une banque centrale mondiale, avec le pouvoir d'émettre sa propre monnaie.

Cette entreprise se révéla vaine aussitôt que les pays industrialisés, déjà divisés entre eux, se rendirent compte que leur emprise sur l'institution tendait à leur échapper. L'organisation du Tiers-Monde, comme groupe de pression, visa à acquiescer un pouvoir accru au sein du FMI. Alors que d'autres tribunes de l'ONU ne servent qu'à l'argumentation verbale, le FMI est doté de moyens financiers qu'il s'agit d'augmenter et de distribuer de plus en plus libéralement au Tiers-Monde.

La dualité du Tiers-Monde

Le Tiers-Monde est une expression sommaire qui voile une grande diversité de situations, dont on ne voit d'autre dénominateur commun que l'attitude plus ou moins hostile à l'é-

gard du monde industrialisé, et cela à cause des traumatismes légués par le colonialisme.

Sur le plan monétaire est apparue, depuis 1974, une dualité qui s'aggrave dramatiquement. D'une part, les pays exportateurs de pétrole ne cessent d'accumuler des surplus dans leurs transactions courantes avec l'étranger. D'autre part, les pays importateurs de pétrole sont gravement entravés par des déficits correspondants. De 1974 à 1979, les exportateurs de pétrole ont accumulé un surplus global d'environ \$300 milliards en compte courant, alors que le déficit correspondant des pays pauvres importateurs de pétrole se chiffrait à environ \$190 milliards. Pour 1980, l'on estime à \$115 milliards le surplus des premiers et à \$70 milliards le déficit des seconds, les pays industrialisés devant eux-mêmes subir un déficit d'environ \$50 milliards.

Le financement des déficits du Tiers-Monde importateur de pétrole s'est fait, de 1974 à 1979, par un endettement de l'ordre de \$200 milliards. Ces emprunts comportent une charge de plus en plus lourde d'intérêts.

La partie du Tiers-Monde non dotée de pétrole se voit ainsi condamnée à l'écrasement financier. Elle est prise dans l'état de la détérioration rapide de ses termes de l'échange, principalement à cause de l'OPEP, et du fardeau rapidement croissant de l'endettement.

Le recyclage

Le recyclage, c'est-à-dire le prêt des surplus des riches exportateurs de pétrole à leurs clients pauvres, s'opère par de multiples canaux. Jusqu'ici ce sont principalement les banques privées qui ont assumé la fonction d'intermédiaire financier entre les uns et les autres. Tant que les risques associés aux prêts ne sont pas trop élevés, les banques privées trouvent leur avantage à assumer le recyclage. Mais à mesure

que la situation financière des débiteurs empire, ces risques s'accroissent dangereusement. C'est à ce stade que l'on se trouve actuellement, les banques hésitant de plus en plus à prêter aux débiteurs affaiblis.

Depuis 1974, le FMI a été mis de plus en plus à contribution par le Tiers-Monde, soit par l'activation de ses ressources propres, soit par l'institution de facilités complémentaires, notamment du mécanisme pétrolier.

Bien que, collectivement, le Tiers-Monde utilise intensivement l'argent que lui fournit le FMI, au point d'avoir récemment essayé d'y introduire un représentant de l'OLP, pris individuellement les membres en difficulté sont réticents à demander l'aide du fonds. Pourquoi? Simplement parce que le fonds est tenu par ses statuts et la simple prudence, d'assortir son aide d'une certaine ingérence dans la gestion financière interne du membre assisté. C'est ainsi qu'il lui impose habituellement des coupures dans les dépenses de l'État et des normes plus strictes dans la gestion monétaire. Ceci est parfois jugé politiquement inacceptable.

Les trois tiers du monde

Si l'on fait abstraction du monde communiste, économiquement isolé, le reste du monde se divise actuellement en trois groupes d'intérêt: les exportateurs de pétrole, les importateurs de pétrole relativement riches mais affaiblis et les importateurs pauvres. Le fonds monétaire est actuellement coincé entre les deux parties du Tiers-Monde, l'une débordante de richesse, l'autre de plus en plus accablée au désespoir. Dans ce conflit d'intérêt, le monde industrialisé, affaibli lui-même par l'OPEP, ne peut que tergiverser.

M. Dehem est professeur d'économie à l'université Laval.

L'IQOP se trompe-t-il encore?

Je ne sais si le sondage de l'IQOP rendu public hier a créé une commotion chez MM. Lévesque, Ryan, Drapeau et Bourassa. Chacun d'eux, qui ne laisse rien au hasard, a probablement en main des données plus précises encore sur le pouls de l'opinion publique. Mais nous, qui n'avons pas accès à ces informations privilégiées, devons nous rabattre sur une radiographie sommaire des Québécois au début du mois.

Avant toute chose, les Québécois souhaitent que les élections aient lieu à l'automne: c'est d'ailleurs le sujet sur lequel se dégage un net consensus, même si, à l'instar de leur chef, les péquistes se divisent également entre l'automne et le printemps à cet égard. Cependant que M. Lévesque continue d'effeuiller la marguerite, sera-t-il heureux de constater que son parti gagne en popularité dès qu'il met en veilleuse son option souverainiste? Autrement dit, que le PQ a de l'avenir s'il renonce à sa raison d'être, ou qu'il peut gagner les élections en perdant son âme?

Quant à M. Ryan, plus le temps passe, plus sa popularité personnelle se maintient... au strict minimum. Même sur le plan constitutionnel — cheval de bataille préféré de l'ex-directeur du Devoir — le chef libéral serait en train de se faire damer le pion par son adversaire péquiste, dont la popularité reste étonnamment élevée.

M. Ryan a beau dire que cela ne l'inquiète guère, il y a quand même là un grave problème de crédibilité. D'autant plus sérieux que le leader libéral recueille ses appuis surtout chez les non-francophones.

Pour sa part, M. Drapeau, qui aimerait bien être le troisième larron de la foire, décidera fort probablement de rester sagement à l'hôtel de ville de Montréal et de compléter son bouquin en réplique au rapport Malouf. Sous sa gouverne, l'Union nationale agonisante pourrait retrouver la vigueur fugace qu'elle eut en novembre 1976, mais le parti de Duplessis serait fort loin du pouvoir ou même de la balance du pouvoir. Et à moins qu'il ne veuille à tout prix donner un croc-en-jambe à M. Ryan, son plus cher ennemi, le maire de la métropole finira sa carrière dans le Vieux-Montréal plutôt que sur la colline parlementaire.

En revanche, M. Bourassa, qui n'aspire qu'à revenir humer l'air du Vieux-Québec, trouvera grand motif à reconfort dans ce coup de sonde. M. Ryan ne lui a pas encore donné l'absolution, mais les Québécois, qui oublient vite, lui ont tout pardonné et souhaitent que M. Ryan en fasse autant.

Quant aux intentions de vote révélées par le sondage, je dois à la vérité dire que je les accepte avec un grain de sel, me rappelant qu'à la veille même du référendum, l'IQOP plaçait le OUI et le NON à égalité. J'ai l'impression que l'écart réel entre les deux grands partis est plus accentué qu'il n'y paraît à première vue, que le PQ ne fait pas le plein de la popularité de M. Lévesque et que le Parti libéral a le vent dans les voiles... en dépit de M. Ryan.

Mais entre nous, avez-vous hâte que M. Lévesque se décide à faire le vrai sondage, le seul qui compte? Moi, oui.

Gilles LESAGE

Des isolants auraient pu sauver Denis Desatrais

par Roch DESGAGNE

Le poteau de bois dans lequel Denis Desatrais travaillait était devenu conducteur d'électricité à la suite d'une manœuvre pour fixer un fil vivant de 25,000 volts, et c'est ainsi que le jeune homme de 23 ans est mort électrocuté, le matin du 11 juillet dernier. Le tragique incident est survenu sur la rue Maufils dans le secteur Saint-Pascal à Québec.

Me Maurice Lagacé a pris en délibéré les constatations et les faits exposés à l'enquête du coroner tenue hier à la morgue de Québec, en indiquant qu'il rendra un verdict dans un avenir aussi rapproché que possible. Une dizaine de témoins, des monteurs de lignes et des contremaîtres d'Hydro-Québec, ont décrit les circonstances ayant entouré la mort de Desatrais.

C'est cependant un physicien du laboratoire de police scientifique, M. Bernard Pommerville, qui a établi le plus précisément comment Denis Desatrais a été foudroyé par le courant de haut voltage, qui n'avait pas été interrompu pour les manœuvres. L'équipe devait transférer trois câbles d'un vieux poteau à un autre qui venait d'être planté à quelques

d'équipe, Normand Turcotte, se trouvait dans la nacelle du camion d'Hydro. La victime s'affairait, à l'aide d'une perche de huit pieds de long, à enrouler un fil d'attache autour du câble de 25,000 volts. Ce conducteur primaire passait entre deux autres câbles secondaires de 120/240 volts.

C'est au moment où le bout du fil d'attache touchait la cheville de tête du poteau que le puissant courant électrique passa dans le poteau avec une force de 14,000 volts, selon les expertises du physicien du laboratoire de police scientifique.

Desatrais prit un premier choc par les pieds cramponnés au poteau, et son corps devint également chargé d'électricité alors qu'en se débattant, il touchait un des fils secondaires avec son pied gauche.

Ses confrères de travail, Normand Turcotte, et le chef d'équipe Yvon Brassard, ainsi que le contremaître Noël Laberge revinrent d'urgence sur les lieux, tentèrent tout pour le sauver, en le dégageant le plus rapidement et le plus sûrement possible, mais ce fut en vain. Les efforts des policiers et des ambulanciers furent aussi vains.

La sécurité

Un tel accident ne se serait pas produit, selon l'expert Bernard Pom-

minville, si un couvre-tête isolant avait été placé au bout du poteau et si des boyaux isolants avaient été placés sur les câbles secondaires. Tout danger d'électrocution aurait été éliminé, également, si le monteur de lignes avait été dans une nacelle de camion.

Le coordonnateur en sécurité d'Hydro-Québec, M. J.-Charles Gagnon, a précisé à la demande du coroner adjoint, Maurice Lagacé, qu'il n'existe pas sur le marché de protecteur de tête de poteau, et que seulement des prototypes en fibre de verre sont actuellement expérimentés.

Intervenant au nom du Syndicat des employés de métier d'Hydro-Québec, M. Gaston Lafond, conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique, a insisté sur la qualité des normes de sécurité appliquées par Hydro-Québec, ainsi que sur la protection qu'assure l'équipement aux travailleurs.

Il a été mis en preuve qu'il manquait de protecteurs de traverse de poteau dans le camion, que les monteurs de lignes travaillaient sur des

conducteurs vivants, c'est-à-dire que le courant n'avait pas été coupé, que les hommes auraient dû disposer d'une girafe à deux nacelles, et de plus que l'erreur humaine est toujours possible au cours d'opérations aussi dangereuses.

Le coroner adjoint a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas de faire le procès d'Hydro-Québec, à moins qu'il y ait eu négligence criminelle, et il a reporté sine die le prononcé de son verdict.

Interrogé par Me Christian Tremblay, procureur d'Hydro-Québec, le coordonnateur de la sécurité de la société a mentionné que la victime avait suivi un cours sur les méthodes sécuritaires et le code des travaux, dans les semaines précédant l'accident qui lui fut fatal.

L'enquête policière de la sûreté municipale de Québec a été menée par le sergent-détective Raymond Miller. Au tout début de l'enquête, Mme Gilles Leclerc a raconté comment elle a vu l'incident tragique se produire. Le camion d'Hydro-Québec était sur le terrain de sa propriété.

La police a tenté de raisonner le fuyard

Les constables André Tanguay et André Desbiens de la sûreté municipale de Québec ont dialogué pendant une bonne demi-heure avec Pierre Dessureault, avant que ce dernier mette fin à l'exécution ses menaces et se flambe la cervelle avec une arme de calibre 25, vers 2h vendredi matin.

L'automobile dans laquelle le jeune homme de 23 ans, originaire de la région de la Mauricie avait pris la fuite avec son complice présumé Jean-Paul Baril, militaire de 21 ans de Valcartier, fut interceptée sur la rue Industrielle par une patrouille policière, à la suite d'une plainte pour vol à main armée.

Baril se rendit immédiatement à la police, mais Dessureault refusait d'abandonner son revolver et menaçait de s'enlever la vie. Le véhicule fut cerné dans la nuit de jeudi à vendredi, et le difficile échange entre des policiers et Dessureault s'est terminée pendant une demi-heure.

A 2h04, un premier coup de feu fracassa le pare-brise de l'automobile.

le, et deux minutes plus tard, un deuxième coup éclata. Le malheureux s'était tiré à la tête.

Selon les policiers Tanguay et Desbiens et leurs nombreux confrères accourus sur les lieux sous la direction du capitaine René Lirette, Dessureault était fort agité. Il était sous l'effet de la drogue et machait du haschisch.

Baril et Dessureault avaient planifié une transaction de drogue. Ils s'étaient rendus au Cercle Électrique côté du Palais pour y rencontrer Jacques Brie, 18 ans de Québec, et faire le trafic.

Ils laissèrent Brie sur la Canadienne, après lui avoir enlevé son argent, environ \$150, à la pointe du revolver. C'est à la suite d'une plainte de ce dernier qu'une patrouille policière formée de Michel Borgias et André Tanguay prit le véhicule des fuyards en chasse, jusque sur la rue Industrielle.

JEAN-YVES MICHAUD, JOAILLER

N'avez-vous pas encore trouvé le bijou de choix qui en même temps peut satisfaire votre goût et refléter Votre Personnalité?

Si non, voici comment je peux vous aider:

- Me laisser Créer pour Vous
- Exécuter pour Vous vos propres idées

Cela, soit en utilisant mes propres matériaux:

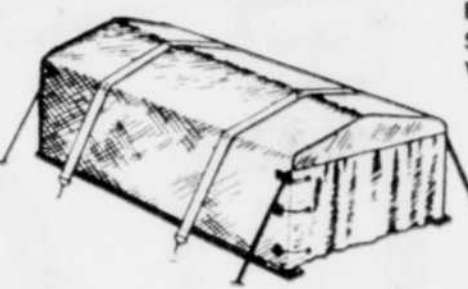
(or, perles, pierres, diamants, etc.)
Soit en utilisant les vôtres
or (bijoux démodés ou sans intérêt), perles, diamants, pierres, etc.
Chaque création, accompagnée du coût exact, sera soumise à votre jugement sous la forme d'un modèle original en 3 dimensions ce qui permettra d'apporter des retouches si désiré. Cela sans obligation financière ou autre de votre part.

Au plaisir de Vous servir,

Jean Yves Michaud

5, Place Québec
524-4522

J. ALLEYN LTEE
2980, rue Watt
659-2494 Sainte-Foy 659-2494
Anciennement sur la rue St-Paul



Boul. Charest
Sortie Blaise-Pascal
Voisin Morin GMC

Garages en
toile et
synthétique
Réparations
Livraison rapide



BOUTIQUE MARJOLAINE

LES SPÉCIALISTES DU FIL À TRICOTER

NOUS POSSÉDONS UN VASTE CHOIX DE FIL À TRICOTER ET
ARTISANAL - PETIT POINT - BRODERIES - (FIL À BRODER DE MARQUE
D.M.C. ET ANCHOR) TAPIS - ACCESSOIRES - PATRONS - ETC

4 MAGASINS À VOTRE SERVICE

PLACE LAURIER, STE-FOY 651-4053
GALERIES CHAGNON, LÉVIS 837-5343
GALERIES CANADIENNE 667-7246
4775, 1re AVENUE, CHSBRG 623-1924
(ÉDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-RODRIQUE)

P.S. VOUS AVEZ JUSQU'AU 1er NOVEMBRE POUR PROFITER DE NOTRE VENTE
1er ANNIVERSAIRE À CHARLESBOURG
500, AV. BÉCHARD, VANIER 681-0119

Un otage mort au pénitencier du N.-B.

DORCHESTER (d'après PC et UPC) — Un des otages des trois mutins du pénitencier de Dorchester est mort vendredi soir des blessures causées par l'assaut des gardiens venus à leur rescousse. Les gardiens se sont servis de torches puissantes pour découper la barricade élevée par les mutins.

L'assaut a été donné vers l'heure du souper après que les gardiens eurent entendu un cri de

détresse poussé par l'un des deux otages, deux gardiens capturés par les mutins au moment où ils découvraient un projet d'évasion.

Les otages étaient gardés à la pointe du couteau depuis mercredi par les bagnards, tous trois condamnés pour meurtre.

Les autorités avaient adopté la ligne dure avec les mutins leur refusant à plusieurs reprises la nourriture et les drogues qu'ils réclamaient.

SERVICE GRATUIT a domicile

POUR LE CHOIX DE VOS GARNITURES DE MAISON

COMPOSEZ 525-4841

Magazines dans le confort de votre foyer. Sans obligation de votre part, notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous guider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valances, tapis, etc. Un service qui vous enchantera!

l'aliberté
AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

PREPAREZ-VOUS A "PASSER L'HIVER" AGREABLEMENT ET... ECONOMISEZ L'ENERGIE

L'automne, une excellente saison pour faire vos

REPARATIONS GENERALES

et changer **PORTES, FENETRES, TOITURES**

Nos spécialités:
CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN VINYLE - MASONITE - ACIER
Estimation gratuite
Depuis 17 ans à votre service

RÉNOVATION

Décor de Québec Inc. **522-2084**
188, av. Lamontagne, Québec

Francis

a créé pour vous...

AMENAGEMENT DE SALLE DE BAINS

MEUBLES LES MODULAIRES FRANCIS inc.

MEUBLES SUR MESURE
Division de Cuisines Francis Inc.

625, rue Marais, Ville-Vanier - Tél.: 687-1152
Via boul. de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand.

JEAN-PAUL FORTIN

Place Fleur-de-Lys Place Laurier Place Québec

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



OPERATION

6000

PLUS DE 6000 MANTEAUX, PALETOTS ET ENSEMBLES DE SKI POUR TOUTE LA FAMILLE OFFERTS AVEC RABAIS DE

25%

● POUR DAMES ET DEMOISELLES

RABAIS DE 25% sur tous nos manteaux en camel hair, mohair bouclé, tweed, broadcloth, tweed broissé, molleton, nylon piqué, excepté sur un lot de manteaux en Agneau retourné. Modèles courts, longs et trois-quarts pour tous les goûts. Grandeurs 5 à 15, 6 à 20 et 14½ à 24½.

● POUR HOMMES ET JEUNES GENS

RABAIS DE 25% sur tous nos paletots sport, de toilette, courts et longs. Cuir, lainage, tweed, etc. unis ou garnis de fourrure. Grandeurs 34 à 46.

● POUR GARÇONS, FILLES ET ENFANTS

RABAIS DE 25% sur tous nos manteaux, carcoats, canadiennes, parkas, ensembles de ski et habits de motoneige pour enfants de tout âge.

● POUR LES SPORTIFS DE TOUT AGE

RABAIS DE 25% sur tous nos costumes de ski Pedigree, St-Moritz, Dunhill, Norchaud, Alaska, Rice, Popular, etc. Modèles pour dames et hommes. Des valeurs de \$90 à \$250.

ATTENTION! CET ESCOMPTE NE S'APPLIQUE PAS SUR LA MARCHANDISE DÉJÀ RÉDUITE EN MAGASIN.

LOTS DE MANTEAUX RÉDUITS JUSQU'À 50%

POUR DAMES ET DEMOISELLES AU DEUXIÈME

Manteaux variés dans un bon choix de couleurs. Grandeurs 5 à 15, 6 à 18 et 14½ à 24½.

Rég. jusqu'à \$155	Rég. de \$165 à \$200
Spécial 79⁹⁹	Spécial 99⁹⁹
Rég. de \$210 à \$250	Rég. de \$260 à \$360
Spécial 124⁹⁹	Spécial 159⁹⁹

POUR DAMES "JUNIOR" A LA BOUTIQUE CHARIVARI

sur la mezzanine du 2^e étage

Lot de manteaux d'hiver dans un choix de modèles et couleurs.

Rég. jusqu'à \$155	Rég. jusqu'à \$200
Spécial 79⁹⁹	Spécial 99⁹⁹
Rég. jusqu'à \$250	
Moins rabais 50%	

5 SUPER-SPECIAUX POUR HOMMES

PALETOTS EN CORDUROY

Entièrement doublé. Modèle avec ceinture. Brun ou cognac. 36 à 44.

Rég. \$89
Spécial

\$59

PALETOTS D'HIVER TOUT LAINE

Unité ou avec motifs nouveaux au choix. Couleurs en vogue. 36 à 46.

Rég. \$225
Spécial

\$149

PALETOTS EN AGNEAU RENVERSE

Modèle sport chaud et confortable. Gris ou brun. Grandeurs 34 à 50.

Rég. \$425
Spécial

\$299

LOT DE 85 PALETOTS A SACRIFIER

Grandeurs et couleurs désuètes.

Rég. \$125
Spécial

\$49

LOT DE 110 VETEMENTS SPORT

Modèles courts, à la taille ou ¼. Grandeurs désuètes.

Rég. jusqu'à \$79
Spécial

\$25

C'est pour mieux vous servir qu'on ouvre toutes grandes les fenêtres

Utilisez notre nouveau service-au-volant et commandez de l'auto un délicieux repas préparé à votre goût.

C'est rapide et efficace

1 Suivez l'indication service-au-volant située, sur le stationnement.

Service au volant

2 Arrêtez vous au tableau-menu. Un membre du personnel communiquera avec vous et prendra la commande.



3 Avancez au guichet. (Pour un service plus rapide préparez votre argent). La personne qui vous recevra à la fenêtre, vous remettra votre commande à l'aide du tiroir de service. Le tout, avec un sourire.



Au Restaurant

Popeye
de la

1ère Avenue
La fenêtre est maintenant toute grande ouverte



Bientôt un autre service-au-volant POPEYE au 435, boul. Hamel

Congestion des salles d'urgence Trop de malades chroniques

par Roger BELLEFEUILLE

La congestion épistémologique des urgences dans les hôpitaux généraux a comme principale cause la présence trop nombreuse de malades atteints de maladies chroniques dans ces établissements. Un problème "majeur" qui ne peut être résolu à brève échéance.

C'est le commentaire général fait au SO-LEIL, hier, par le Dr O'Donnell Bédard, directeur des services professionnels à l'Hôtel-Dieu de Lévis et président du Comité de coordination des décisions de réduction des services hospitaliers, comité mis sur pied par le Conseil régional de la

santé et des services sociaux.

Le comité venait de se réunir pour étudier, entre autres, le problème du non-accès occasionnel aux urgences dans les centres hospitaliers, dont quatre de Québec avaient appliqué cette politique au cours de la semaine.

Le Dr Bédard a tenu à préciser que dans les faits, il ne s'agit pas de fermetures totales des salles d'urgence, mais que les services ambulanciers sont alors invités à diriger les malades vers un autre hôpital. Les cas ne nécessitant pas d'hospitalisation continuent d'être admis.

Avant d'arriver à une

telle décision, a-t-il expliqué, un hôpital doit se prêter à un certain protocole: s'assurer que tous les lits disponibles sont bel et bien occupés, qu'un car-diaque, il va de soi, ne sera pas dirigé vers un lit d'obstétrique encore libre, ou en pédiatrie, hâter le départ des patients dont l'état le permet et finalement alerter les services ambulanciers.

Pas de lits réservés

Le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, a déjà déclaré que l'engorgement des salles d'urgence se produisait, dans bien des cas, parce que des lits

étaient réservés aux patients éventuels de certains médecins.

Le Dr Bédard a tenu à préciser, que pour les hôpitaux de la région de Québec tout au moins, une telle pratique n'existe pas.

Toutefois, un problème de coordination des ressources et d'insuffisance de services pour les personnes âgées encore à domicile expliquerait une répartition inadéquate des malades âgés.

Il arrive, d'expliquer le Dr Bédard, que des patients sont dans un hôpital général alors que leur place devrait être dans un centre hospitalier pour soins prolongés. Il arriverait

aussi que des gens sont dans ces derniers établissements alors que l'on devrait les retrouver dans des centres d'accueil d'hé-

bergement, voire à domicile.

Il a ajouté que le comité du troisième âge du CRSSS se penche

sur ce problème et que le comité des centres hospitaliers du CRSSS apportera une attention particulière à cette question.

La proportion de 65 ans et plus aura triplé en l'an 2030

REGINA (PC) — A la veille de tenir son congrès annuel à Saskatoon, la semaine prochaine, l'Association canadienne de gérontologie veut sensibiliser la population aux problèmes que poseront les vieillards dans 50 ans.

C'est ainsi, a signalé M. Harry Mullens, du Conseil provincial des

personnes âgées de la Saskatchewan, que la proportion des gens de plus de 65 ans aura triplé en l'an 2030. Elle est actuellement de 8,7 pour cent.

"Quand le mari atteint l'âge de la retraite obligatoire, a commenté M. Mullens, on dit que l'épouse a son mari deux fois plus, mais qu'elle a deux fois moins d'argent."

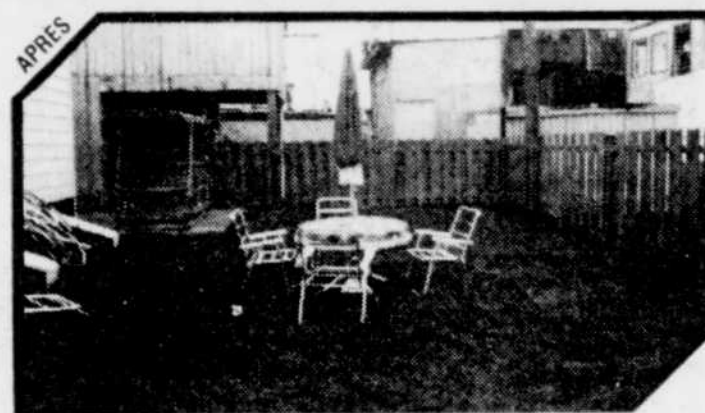
Afin de contribuer à rehausser la qualité de la vie dans votre quartier

LE PROGRAMME PANAC

alloue des subventions aux travaux de démolition des bâtisses accessoires désuètes et à la réfection des bâtiments principaux dégagés par ces démolitions

Assainissez et nettoyez vos arrière-cours maintenant

Renseignez-vous à:
La Division de l'Environnement et de la Salubrité
Service de l'Urbanisme
2480, Chemin de la Canadière
ou téléphonez à 694-6480 pour plus de renseignements



PANAC Une plus-value pour tous



ADATE '80 MANIFESTATION AUDIO-VISUELLE

L'Association pour le développement de l'audio-visuel et de la technologie en éducation tient son congrès 80 au Pavillon De Koninck de l'Université Laval les 28, 29 et 30 octobre prochains.

Les activités sont ouvertes au grand public et tout particulièrement aux personnes oeuvrant dans le domaine de l'audio-visuel et de la technologie en éducation.

MARDI 28 OCTOBRE 1980

- Allocution d'ouverture: Monsieur Roland ARPIN, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation
- Panel: "Regard sur hier et vision de demain" Animateur: Philippe MARTON, Univ. Laval. Panelistes: Omer COUILLARD, C.S. Chicoutimi et Valin; Claude HEMBEAULT, ONF; Bernard LACHANCE, U. Laval; Jacques LAMBERT, Lambert, LePage, Labbe Inc.
- Visionnement de documents audio-visuels (20 salles)
- Rétrospective Maurice PROULX

MERCREDI 29 OCTOBRE 1980

- Panels: "Analyse des mandats des organismes de moyens d'enseignement" Animateur: Réal LAROSE, Univ. de Montréal. Panelistes: Jacques LABERGE, SGME, ministère de l'Éducation; Jean SARRAZIN, DGR, ministère de l'Éducation; Jean LASNIER, C.S. Yamaska; Michel DE CELLES, DMD, ministère de l'Éducation.
- "Les nouveautés technologiques" Animateur: Danielle BRADY, Univ. de Montréal. Panelistes: Rober JAUVIN, Intervention; Denis MAJOR, Bell; Yvon HUSEREAU, C.S.R. des Mille-Isles.
- "Orientations de l'ADATE" Animateur: Pierre-Yves MAURICE, CECM. Panelistes: Roger GODBOUT, Univ. Laval; Lucien MARLEAU, ONF; Jean-Pierre FOURNIER, ADATE; Jean-Marie DIONNE, Office des professions.
- "Les problèmes de production en milieu d'enseignement" Animateur: Jean LORTIE, Cégep Ahuntsic. Panelistes: Michel DE CELLES, DMD, ministère de l'Éducation; Gilles BOUCHARD, C.S. Le Gardeur; Iolande ROSSIGNOL, Gaston COUSINEAU, producteurs indépendants; Michèle GASCON-GOYER, SGME, ministère de l'Éducation; Lucien GAUDREAU, UQTR.
- "L'arrivée du micro-ordinateur" Animateur: René BEAUCHAMP, C.S.R. des Mille-Isles. Panelistes: Yvon HUSEREAU, C.S.R. des Mille-Isles; Francis MAYNARD, SGME, ministère de l'Éducation; Jacques STE-MARIE, Univ. Laval.
- Ateliers pratiques: Nouvelle technique — impression papier photographique; Identification des besoins; Développement systématique d'enseignement; Consultation; Son; photo; transparent.
- Visionnement de documents audio-visuels (20 salles)
- Rétrospective Maurice PROULX

JEUDI 30 OCTOBRE 1980

- Panels: "Accessibilité à la documentation audio-visuelle" Animateur: Danielle BRADY, Univ. de Montréal. Panelistes: Pierre COULOMBE, ADATE; Jacques DEMERS, Centrale des bibliothèques; Michel BRULE, DGCA, ministère des Communications; Jacques BOUCHARD, Bouchard & Associés; Ginette CHAREST, Hôpital Ste-Justine.
- "Relations entre le conseiller en moyens d'enseignement et l'enseignant" Animateur: Jean NERON, C.S. St-Jérôme. Panelistes: Pierre-Yves MAURICE, CECM; André LACHAPPE, C.S. Le Gardeur.
- Ateliers pratiques: Jeu et simulation; Evaluation formative; Vidéo léger; Développement didacticiel sur ordinateur; Qualités d'un document d'accompagnement pour l'intégration d'un film 16 mm dans une situation d'apprentissage.
- Visionnement de documents audio-visuels (20 salles)
- Allocution de clôture: Monsieur Jean LAURIN, sous-ministre adjoint, ministère des Communications.
- EXPOSITION, VISIONNEMENT CONTINU (entrée gratuite): SGME, DGCA, ONF, RADIO-CANADA, UNIVERSITÉ CONCORDIA, UNIVERSITÉ LAVAL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, SADA, RADIO-QUÉBEC, INFORMATECH, FRANCE-QUÉBEC, CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE, SECAS-ADIMEC, CREABEC INT., EDUCFILM, BOUCHARD ET ASSOCIÉS, ADATE, ENFILM, PAR L'IMAGE, CINÉMA D'INFORMATION POLITIQUE, DÉCOUVERTE DU MONDE, VIDEO-TECHNIQUE, CONCEPT AUDIO-VISUEL, PANAVIDEO, ALVINIC, TRESCO-COMMUNICATIONS, DISTRIBUTIONS YVES COURVILLE.
- STAGE DE PERFECTIONNEMENT: Pour le participant au congrès qui en fait la demande et qui remplit les exigences demandées, une attestation de participation à un stage de perfectionnement est émise par la Direction de l'extension de l'enseignement de l'Université Laval.

INFORMATIONS

ADATE
Université Laval
1466, De Koninck
Ste-Foy G1K 7P4
Tél.: (418) 656-7367

INSCRIPTION

Nom _____
Adresse _____
code postal _____ Téléphone: _____
Veuillez trouver ci-joint mon chèque, fait à l'ordre de l'ADATE, au montant de: ☐ \$15.00/1 jour ☐ \$30.00/2 jours ☐ \$40.00/3 jours
Signature _____ Date _____

LA CLINIQUE BELLEMARE

SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC
529-9411

CORRECTIONS

Veuillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire "Super-solde" publié le lundi 6 octobre dans ce journal.

En page 5, le prix de vente de la Mule à bout ouvert pour j. filles 10-3 est de \$2.00 et non \$2.44 tel qu'indiqué; \$2.44 pour dames jusqu'à 10 et non \$2.00 tel qu'indiqué.

En page 6, le prix des Jeans Roadrunner en denim est de \$16.76 et non \$13.96 tel qu'indiqué; les jeans en velours coté sont à \$13.96 et non \$16.76 tel qu'indiqué.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que ces erreurs auraient pu lui causer.

Towers

AVIS

IMPORTANT

APRES LE 1^{er} NOVEMBRE

IL SERA

TROP TARD

POUR RECLAMER
VOTRE ESCOMPTE DE

10%

SUR L'ENTREPOSAGE
DE VOTRE FOURRURE

CHEZ

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

N'attendez pas à la dernière minute. Venez chercher votre manteau de fourrure d'ici le 1^{er} novembre et bénéficiez du rabais de 10% sur le coût de votre entreposage. Aucune livraison à domicile. Aidez-nous à mieux vous servir!

S.V.P. NOUS AVISER

48 HEURES

A L'AVANCE

COMPOSEZ 525-4841

service de l'entrepôt

L'accueil aux divorcés remariés: un signe de dynamisme de l'Eglise

par Jean MARTEL

"Le document sur les divorcés remariés montre qu'il y a du dynamisme dans l'Eglise et qu'il y a des gens qui se préoccupent non seulement du juridique, mais aussi du vécu."

C'est ainsi que s'est exprimée, hier, sœur Georgette Morin, qui s'occupe des familles monoparentales et des personnes séparées ou divorcées.

Ce document, préparé par six prêtres du diocèse de Québec, est paru dans LE SOLEIL de mercredi. Il propose, entre autres, que l'Eglise fasse un accueil

plus grand aux divorcés remariés et que ceux-ci puissent, à certaines conditions, avoir accès aux sacrements de l'eucharistie et du pardon.

Sœur Morin, religieuse de Jésus-Marie est contente que ce rapport soit rendu public. "Il nous concerne tous, nous qui sommes du peuple de Dieu. Il exprime ce que nous entendons dans notre cœur. Il manifeste la vie".

Sœur Morin, qui travaille depuis 1972 avec les familles monoparentales et les personnes séparées ou di-

vorcées, aime beaucoup la dimension communautaire qu'on trouve dans le rapport. En effet, on y lit que la communauté chrétienne doit accepter et accueillir en son sein les divorcés remariés: elle doit faire en sorte qu'ils se sentent membres à part entière.

Toutefois, sœur Morin n'a pas caché son étonnement sur un point. "Alors que la pratique religieuse baisse de partout, a-t-elle dit, pourquoi les divorcés remariés voudraient-ils tant l'accès aux sacrements de l'eucharistie et du pardon?"

Il n'y a pas que les sacrements pour les croyants, il y a la vie d'union à Dieu, la vie de prière, aucune loi, même spirituelle, ne peut empêcher un croyant divorcé remarié de vivre cette union et de prier."

D'autre part, sœur Morin a déclaré que ce n'étaient pas uniquement les principes religieux qui empêchaient certaines personnes divorcées de se remarier. "Lorsqu'on questionne ces gens, a-t-elle affirmé, on constate qu'il y a des raisons d'ordre psy-

chologique qui les empêchent de se remarier: par exemple, certaines personnes manquent de confiance en elles-mêmes ou encore ont peur d'un autre échec ou encore ne croient plus en l'amour".

D'autre part, le groupe Chrétien pour une Eglise populaire déclare que la parution du document sur les divorcés dans LE SOLEIL correspond à une demande qu'il avait déjà faite.

Toutefois, il fait remarquer qu'il aurait préféré que l'archevêché le publie lui-même, au lieu qu'on en

prenne connaissance grâce à une fuite. Il affirme que le rapport laisse présager une ouverture positive à l'endroit des divorcés remariés.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANNE-DE-BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: Des soumissions cachetées et portant l'inscription: "Soumissions pour la cession des ordures ménagères, sur tout le territoire de la municipalité où il y a des habitations", seront reçues par le soussigné, secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de Ville, 9336, avenue Royale, à Ste-Anne-de-Beaupré, avant le 6 novembre 1980, à 16 heures, et seront ouvertes le même jour, à 20 heures.

Ladite cession des ordures ménagères est pour une période d'un an, à compter du 1er janvier 1981, avec option de prolonger le contrat pendant deux autres années, soit 1982 et 1983, moyennant indexation prévue par contrat.

Tous les intéressés sont priés de bien vouloir communiquer avec notre bureau pour obtenir la formule requise. Seules les soumissions faites sur les formules de la municipalité seront étudiées. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Ste-Anne-de-Beaupré, ce vingt-neuvième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt.

Robert Berthiaume
Directeur général

Michel Jean
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANNE-DE-BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: Des soumissions cachetées et portant l'inscription: "Soumissions pour la cession des ordures ménagères, sur tout le territoire de la municipalité où il y a des habitations", seront reçues par le soussigné, secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de Ville, 9336, avenue Royale, à Ste-Anne-de-Beaupré, avant le 6 novembre 1980, à 16 heures, et seront ouvertes le même jour, à 20 heures.

Ladite cession des ordures ménagères est pour une période d'un an, à compter du 1er janvier 1981, avec option de prolonger le contrat pendant deux autres années, soit 1982 et 1983, moyennant indexation prévue par contrat.

Tous les intéressés sont priés de bien vouloir communiquer avec notre bureau pour obtenir la formule requise. Seules les soumissions faites sur les formules de la municipalité seront étudiées. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Ste-Anne-de-Beaupré, ce vingt-neuvième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt.

Robert Berthiaume
Directeur général

Michel Jean
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANNE-DE-BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: Des soumissions cachetées et portant l'inscription: "Soumissions pour la cession des ordures ménagères, sur tout le territoire de la municipalité où il y a des habitations", seront reçues par le soussigné, secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de Ville, 9336, avenue Royale, à Ste-Anne-de-Beaupré, avant le 6 novembre 1980, à 16 heures, et seront ouvertes le même jour, à 20 heures.

Ladite cession des ordures ménagères est pour une période d'un an, à compter du 1er janvier 1981, avec option de prolonger le contrat pendant deux autres années, soit 1982 et 1983, moyennant indexation prévue par contrat.

Tous les intéressés sont priés de bien vouloir communiquer avec notre bureau pour obtenir la formule requise. Seules les soumissions faites sur les formules de la municipalité seront étudiées. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Ste-Anne-de-Beaupré, ce vingt-neuvième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt.

Robert Berthiaume
Directeur général

Michel Jean
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION
MUNICIPALE

DE LA PAROISSE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES
COMTE DE PORTNEUF
DEPUTÉ DU RÔLE D'ÉVALUATION - 1981

AVIS PUBLIC

A tous les contribuables de la susdite Municipalité. Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, que:

1. Le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, pour l'année 1981, tel que préparé par les Services de l'Évaluation de la Communauté Urbaine de Québec, a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier, au 200, boul. Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, Comté de Portneuf, dans les délais prescrits par la Loi (art. 71, L. 57), et que toute personne intéressée peut, en prendre connaissance durant les heures de bureau.

2. Que toute plainte concernant le rôle, accompagnée d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes foncières municipales, doit être déposée avant le 1er mai 1981, au Bureau de Révision de l'Évaluation Foncière, 100, Place d'Youville (9e étage) Québec.

3. Que lesdites plaintes peuvent être formulées sur une formule préparée à cette fin et qui peut être obtenue en s'adressant au bureau du soussigné.

DONNE À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES, CTE PORTNEUF, ce 9e jour d'octobre 1980.

Jean-Paul Thériault
Sec. trésorier

Le pape invité au Canada?

par Jean MARTEL

Le pape Jean-Paul II viendra-t-il au Canada? Il semble qu'une demande officielle lui sera faite dans quelque temps de faire une visite au Canada.

Depuis qu'on sait que le pape voyage souvent, les évêques canadiens

l'ont invité en terre canadienne. D'ailleurs, à l'occasion de sa tournée aux États-Unis l'an dernier, il avait reçu une invitation et plusieurs Canadiens souhaitaient que le souverain pontife profite de son passage chez les Américains pour venir chez nous.

Toutefois, il apparaît que la Conférence des évêques catholiques du Canada s'apprête à faire une demande plus officielle au pape Jean-Paul II.

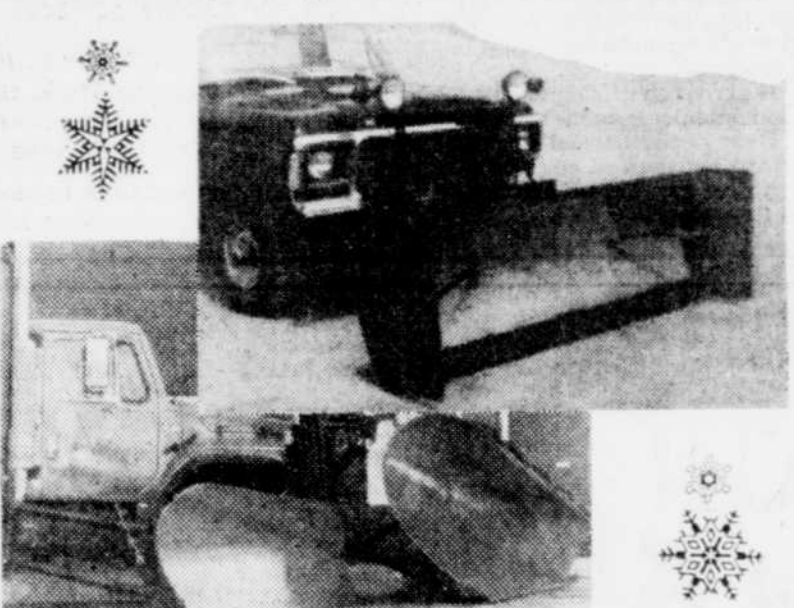
En effet, la Conférence, dont le siège est à Ottawa, a mis sur pied un comité chargé d'étudier ce projet. D'autre part, elle procède actuellement à un sondage auprès des évêques du pays pour connaître leur opinion sur un tel projet. Ce sondage leur demande s'ils croient en l'opportunité d'un voyage du pape au Canada, à

quelles occasions il pourrait venir ici, quels thèmes il pourrait aborder dans ses allocutions et quelles villes il pourrait visiter.

C'est après la compilation des réponses que la Conférence des évêques pourrait inviter officiellement le pape à visiter le Canada.

LES MACHINERIES
TENCO L.TEE

La neige, ça nous connaît!



Installation de harnais et grattes à neige. Quels que soient vos besoins d'équipement à neige, nous pouvons vous accommoder.

J.-M. PLAMONDON
1116, DURANCE
N.-D.-DES-LAURENTIDES
QUÉBEC G0A 2S0
849-8847

DÉCOUVREZ L'OUTIL INDISPENSABLE À VOTRE CULTURE ET VOTRE DIVERTISSEMENT

864 pages
UNE VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE ANNUELLE

■ RENSEIGNEMENTS UTILES
■ INSOLITE
■ AU FEMININ
■ SCIENCE
■ VOYAGES
■ UNIVERS
■ PETITS TRUCS
■ SANTÉ
et 14 autres sections

EN VENTE PARTOUT

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'ALMANACH MODERNE 1981 au prix de 3,50\$ chacun. Ci-inclus la somme de \$.....

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TELESOL INC.,
6993, av. Edison,
Suite 400,
Anjou, (Qué.)
H1J 1T4

Tout comme on juge un arbre à ses fruits...



Au cours des quatre dernières années, l'objectif du gouvernement du Québec, en matière sociale, a été de privilégier les groupes les plus démunis de notre société. En particulier, beaucoup d'énergie et de fonds publics ont été consacrés à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées afin de favoriser leur maintien dans leur milieu naturel:

- gratuité des médicaments prescrits par un médecin ou un dentiste;
- gratuité du transport ambulancier;
- modification du régime de rentes du Québec, afin de permettre aux personnes âgées de continuer à travailler tout en touchant leur pleine pension du gouvernement du Québec;
- construction de vingt (20) nouveaux centres de jour en plus des soixante-deux (62) qui verront le jour à l'intérieur de chacun des centres d'accueil actuellement en construction. Ces centres de jour offrent des services de nature sociale et médicale tels que les soins infirmiers, les soins d'hygiène, les activités de loisirs et les repas;
- vigoureux programme d'aide visant à assurer le maintien et les soins à domicile. Ces services sont donnés par les centres locaux de services communautaires (CLSC), ou à défaut, par le centre de services sociaux (CSS) avec l'aide des organismes bénévoles de la région;
- enfin, la majorité des centres locaux de services communautaires et plusieurs cliniques médicales privées offrent jour et nuit et sept jours par semaine des services d'urgence de soins médicaux. Voilà un excellent moyen d'être reçu rapidement par un professionnel de la santé.

Hébergement
Depuis 1976, il s'est créé en moyenne annuellement 1,231 nouvelles places d'hébergement en centre d'accueil (ce qui représente des déboursés totaux d'un quart de milliard de dollars) comparativement à 46 places seulement par année entre 1973 et 1976... ainsi environ 80% des besoins sont actuellement comblés. Ces services sont offerts prioritairement aux personnes qui ont des problèmes aigus de santé physique ou mentale. Pour ces personnes dont les services à domicile ne répondent plus à leurs besoins et qui doivent être hébergées en famille d'accueil, en pavillon, en centre d'accueil ou en centre hospitalier de soins prolongés, la première démarche à accomplir est d'entrer en communication avec le centre de services sociaux de la région (CSS).

EN TOUT ET POUR TOUT, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES CONSACRERA PLUS DE \$1 MILLIARD POUR LES SERVICES DESTINÉS SPÉCIFIQUEMENT AUX CITOYENS ÂGÉS DU QUÉBEC CETTE ANNÉE.

Pour tous renseignements supplémentaires:

Consultez votre annuaire téléphonique à:
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX (CSS)

Adressez-vous aux bureaux des renseignements généraux du ministère des Affaires sociales
MONTREAL: (514) 873-2580
QUÉBEC: (418) 643-3380

Ou à COMMUNICATION-QUÉBEC:
Demandez à la téléphoniste le Zenith 2-6770 (sans frais)

Gouvernement du Québec
Affaires sociales

Le désir sexuel persiste chez les personnes âgées

par Roger BELLEFEUILLE
S'il est un droit souvent spolié chez les personnes âgées, les malades chroniques et les personnes han-

dicapées vivant en milieu institutionnel, c'est celui ayant trait à l'activité sexuelle. Participant à un colloque tenu

cette semaine dans la métropole par l'Association des hôpitaux du Québec — section établissements pour soins de longue durée — le Dr Gustave Gingras, réputé spécialiste de la réadaptation, a voulu, selon ses propres termes, soulever publiquement cet état de fait, en vue de susciter une prise de conscience et détruire certains mythes.

Le mythe entre autres, que le désir sexuel disparaît pratiquement à l'âge avancé.

La fonction sexuelle, a-t-il fait valoir, persiste aussi longtemps, voire plus longtemps encore, que les autres fonctions physiques. Il a dit avoir connu des gens ayant dépassé le cap des 80 ans et qui avaient bel et bien conservé cette fonction, ajoutant que, contrairement aux croyances populaires, cette activité est d'autant plus préservée dans la vieillesse s'il y a eu vie sexuelle "efficace" dans la jeunesse.

Il a noté que cette question est rarement abordée par le personnel des institutions pour personnes âgées, expliquant que celles-ci peuvent vraisemblablement projeter une certaine image parentale, d'où une barrière ou "gène", car il s'agirait encore d'un sujet que l'on ne discute guère avec ses parents âgés.

Le droit à une mort digne

Le physiatre, maintenant chancelier de l'université de l'île du Prince-Édouard et directeur des services de réadaptation pour le gouvernement de cette même province,

a tenu à aborder un autre sujet "délicat". Celui des derniers moments.

Il a rappelé la position de Pie XII à l'effet qu'il n'était pas requis d'utiliser des moyens "extraordinaires" pour prolonger la vie. Par moyens extraordinaires, selon l'évêque anglican d'Exeter, en Angleterre, cité par le Dr Gingras, il s'agit de ceux "s'accompagnant de risques, de grandes dépenses, de souffrances et dont les résultats ne justifient pas l'emploi".

Il s'est dit en faveur de la mise sur pied d'unités de soins palliatifs pour les malades en phases terminales dans les établissements de santé de courte et de longue durée, comme dans les maisons de convalescence ("nursing homes"). Des unités qui seraient connues de tous les bénéficiaires et qui permettraient, à son avis, de mieux respecter le droit de chacun de mourir "avec dignité".

Aux quelque 150 participants réunis pour discuter de moyens pour améliorer la qualité de vie dans les centres hospitaliers pour soins prolongés, le distingué conférencier s'est attardé à la déshumanisation qui marque souvent les rapports entre le personnel et les bénéficiaires.

Une attitude d'accueil et d'écoute vaut beaucoup plus, a-t-il affirmé, que "tous les tranquillisants du monde", ajoutant que ni diplôme, ni parchemin ne confèrent la bonté et la compréhension. Pour lui, ceux qui ne cultivent pas ces vertus devraient tout bonnement céder leur place à d'autres.

affaires sociales



par Roger BELLEFEUILLE

A l'écoute du troisième âge

Le public de la région de Québec est invité à venir dire son mot au sujet d'une éventuelle politique du troisième âge. Deux rencontres de consultations sont prévues pour la journée de mercredi, le 15 octobre.

La première se tiendra à l'Hôtel-Dieu de Montmagny de 13h30 à 16h30. Une autre se tiendra dans la soirée, au centre François-Charon, boul. Hamel, Québec, de 19h à 22h.

Cette campagne de consultation à l'échelle provinciale est une initiative du ministère des Affaires sociales et prend appui sur des éléments d'une politique du vieillissement intitulée "Pour mieux vieillir au Québec".

Les séances de consultations publiques comprendront, entre autres activités, le visionnement d'un diaporama, la présentation de mémoires écrits et une période de questions et d'échanges. Un goûter suivra.

Planification des naissances: un bilan

Mise discrètement sur pied il y a un an, la clinique de planification des naissances du CHUL, qui offre aussi le service d'avortements thérapeutiques, fera l'objet d'un bilan, mardi prochain, le 14 octobre.

Cette activité est à l'ordre du jour de la séance annuelle d'information de cet établissement hospitalier. La rencontre se tiendra à l'amphithéâtre du CHUL, salle 214 et commencera à 19h30.

Il y a deux ans, une telle séance avait comme une certaine efficacité: alors qu'un groupe de femmes étaient venues réclamer la création d'un service d'avortement sur demande.

Les autorités de l'hôpital feront aussi état, mardi, de l'expansion éventuelle du service de gynécologie et de l'organisation des services de santé préventifs dans les secteurs de Sainte-Foy, Loretteville et Portneuf.

Endettées jusqu'au cou

Une analyse de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, est particulièrement révélatrice du cul-de-sac économique que vivent nombre de familles fortement endettées.

Les familles qui ont sollicité une consultation budgétaire auprès de l'organisme ont un revenu (73 pour 100) en dessous du seuil de pauvreté et 68,5 pour 100 accusent un déficit budgétaire au moment de la consultation.

L'endettement moyen se situe autour de \$8.340, cependant que 84 pour 100 de ces travailleurs ont eu recours au prêt personnel, surtout auprès des compagnies de finance, 50 pour 100 utilisent des cartes de crédit (grands magasins), 49 pour 100 ont des comptes en souffrance (électricité, téléphone, assurances).

Le moyen "radical et efficace" selon cet ACEF pour ces familles endettées jusqu'au cou est la faillite personnelle.

Pour l'organisme, l'endettement est un problème social qui doit être résolu par des mesures législatives et non par "l'accablant moral de ces familles".

Les cigarettes dites légères

Selon la faculté de médecine de l'université de Harvard, aux États-Unis, les cigarettes dites légères, c'est-à-dire d'une faible teneur en nicotine et en goudron, ne sont pas nécessairement moins nocives que les "ordinaires".

Il arrive en effet que le fumeur d'habitude, pour satisfaire le besoin de son organisme en nicotine, fumera tout simplement davantage.

Dans sa circulaire d'octobre, l'université indique que la population et surtout les jeunes, sont de plus en plus sensibles aux messages publicitaires vantant les effets nuisibles prétendument moindres de la cigarette légère.

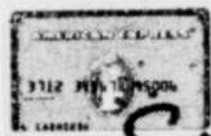
Les menus plaisirs du Deauville

piquer le boeuf, pincer le homard!

Vous vous abandonnez aux plaisirs de la bonne chère. Vous serez séduit par le boeuf tant il se fera tendre et savoureux sous votre dent. Vous vous laisserez chatouiller l'odorat par les habitants de la mer. Le Deauville vous invite à la Salle à Bifteck pour vous en "payer une bonne tranche" et à la Marée Haute pour nager dans une savoureuse félicité.

Alors la prochaine fois que vous irez à Ste-Foy, à Québec ou à Chicoutimi, n'oubliez pas d'amener avec vous la carte American Express®. Le Deauville, en restaurant de qualité, sait reconnaître la Carte qui se distingue.

A Ste-Foy, 3000, boul. Laurier, (418) 658-3644
A Québec, 2465, boul. Ste-Anne, (418) 667-1159
A Chicoutimi, 720, boul. Talbot, (418) 545-8282



La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.

Sortez en grand

Les Centres d'estimation agréés

Pour simplifier l'après-accident!



agréés par le

Centres d'estimation

groupement des assureurs automobiles



Des Centres d'estimation agréés sont graduellement implantés dans toutes les régions du Québec. L'estimation des dommages matériels est désormais faite rapidement, rigoureusement et par des spécialistes.

Pour simplifier l'après-accident, vous n'avez qu'à:



1.

Communiquer d'abord avec votre courtier ou le représentant de votre assureur



2.

Prendre rendez-vous au Centre d'estimation agréé le plus près de chez vous, si votre voiture est en état de rouler.



3.

Vous rendre chez le réparateur de votre choix, une fois l'estimation complétée.

Cette nouvelle initiative des assureurs automobiles privés permet de simplifier les procédures pour les assurés.

groupement des assureurs automobiles



CENTRE D'ESTIMATION (QUÉBEC-EST)
Exploité par: Bureau d'Expertises des assureurs Ltée
1115, 18e Rue, Québec G1J 1Y8 - Tél.: (418) 529-6821

CENTRE D'ESTIMATION (LA CAPITALE OUEST)
Exploité par: Bureau d'évaluation de Québec inc.
820, av St-Jean Baptiste, Bureau 100
Les Saules, Québec G2E 5E2 - Tél.: (418) 871-1783

CENTRE D'ESTIMATION (RIVE-SUD)
Exploité par: Ajusteurs et Évaluateurs Brouwer et Cie Ltée
717, Route Trans-Canada, St-David de Lévis
Cité Lévis, Québec G6V 7M5 - Tél.: (418) 837-9314

CENTRE D'ESTIMATION (RIVE-SUD)
Exploité par: Ajusteurs et Évaluateurs Brouwer et Cie Ltée
Sortie 376, Autoroute 20, Chemin des Poiriers
Montmagny, Québec G5V 3S9 - Tél.: (418) 248-7484

CENTRE D'ESTIMATION (RIVE-SUD)
Exploité par: Ajusteurs et Évaluateurs Brouwer et Cie Ltée
559, boul. Renaud, Beauceville Est
Cité Beauce, Québec G0M 1A0 - Tél.: (418) 774-3628

Matière à réflexion

LA CONSTITUTION CANADIENNE 1980

POINTS SAILLANTS d'un projet de résolution concernant la Constitution du Canada

LA CONSTITUTION CANADIENNE 1980



DOCUMENT EXPLICATIF sur le projet de résolution concernant la Constitution du Canada

Canada

16

17

De l'information naît la réflexion. Si vous désirez obtenir **gratuitement** ces publications, vous n'avez qu'à vous présenter dans les bureaux de poste des centres urbains.

Vous pouvez aussi vous les procurer en remplissant le bon de commande ci-dessous.

Publications Canada
C.P. 1986, Succursale "B"
Ottawa K1P 6G6

Je désire recevoir GRATUITEMENT: les documents tels qu'indiqués.

POINTS SAILLANTS 17 ☐

DOCUMENT EXPLICATIF 16 ☐

AJOUTEZ MON NOM À VOTRE LISTE D'ENVOI ☐

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Canada

IRRÉSISTIBLE



Manteau en pure laine d'Ecosse

BOUTIQUE MASCULINE

3195, Chemin Ste-Foy
(Centre d'achats de la Colline)
Ste-Foy — 656-9516



Polyvalente d'Orsainville: négociateur plutôt que débrayer

par Andrée ROY

L'après-midi d'être les "éternels coincés du système scolaire", les étudiants de la polyvalente Orsainville ont décidé de s'organiser, à la façon de leurs aînés cette fois, pour ne plus "se faire organiser". C'est dans cette intention qu'ils se sont réunis, à 1.165 élèves, dans le hall d'entrée de la polyvalente, hier matin. Pas question de débrayer cette fois-ci, mais plutôt d'information, de mise en forme d'une liste de revendications qui seront négociées par le Conseil étudiant auprès de la direction de l'école.

Cette négociation doit se dérouler, de façon intensive, au début de la semaine qui vient. Et les résultats en seront connus des étudiants vendredi prochain, sans doute. C'est du moins ce que souhaitait le président du comité représentant les étudiants de la polyvalente Orsainville, M. Alain Bilodeau.

Au cours d'une entrevue téléphonique, celui-ci a confirmé avoir convoqué l'assemblée des étudiants hier matin, afin de savoir leurs griefs précis, d'en dresser la liste et d'amorcer un plan d'action coordonné à l'avenir. Parce que M. Bilodeau, faisant état des débrayages de la semaine dernière, et plus particulièrement celui de jeudi midi, à Orsainville et Charlebourg, a dit déplorer ces mouvements spontanés, "dont nous, les représentants des étudiants, n'avons même pas entendu parler", et qui pénalisent tout le monde d'autant plus qu'ils sont inefficaces.

"Finalement, ce sont les étudiants qui perdent leurs cours dans ces affaires-là. Il y a des moyens de pression qu'on peut utiliser qui ne nous pénalisent pas".

Afin d'être écoutés

A titre d'exemple, le jeune homme de citer des manifestations généralement utilisées

par les leaders syndicaux, comme une marche jusqu'au Parlement, des conférences de presse, etc. "Des moyens qui, tout en amenant les journalistes à parler de nos revendications, ne nous feront pas perdre de cours".

Pas question d'expérimenter, dans l'immédiat, pareille formule, au cas où une mobilisation générale des effectifs étudiants de la polyvalente serait réalisable. Il reste encore, souligne Alain Bilodeau, des avenues à explorer pour parvenir aux fins visées. Les revendications d'hier matin visant sur tout l'achalandage trop élevé des classes (36, 37 étudiants par classe au lieu de 30), les discussions avec la direction de l'école porteront donc sur ce point, et très sérieusement.

"Le directeur de la polyvalente ne veut pas discuter avec tout un chacun des gros-bras qui décident d'un petit débrayage de temps à autre? D'accord. C'est avec le conseil étudiant qu'il va négocier", précisait Bilodeau.

Quant aux moyens de pression utilisés par les professeurs en vue de régler le projet de convention collective, Alain Bilodeau croit fermement en la parole que ceux-ci ont donnée de ne plus prendre les étudiants en orages dans leurs revendications. On croirait plutôt aux bienfaits d'une action concertée lorsque les revendications des deux groupes se rejoignent.

"Nous avons calmé la tempête qui s'annonçait, précisait hier Bilodeau. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a plus de problèmes à régler".

Deux prix à des professeurs de l'U. de Montréal

L'Institut d'histoire de l'Amérique française a remis hier, dans le cadre de ses assemblées annuelles, le prix Lionel-Groulx à M. Jacques Rouillard, et le prix Guy-Frégault à M. Louis Michel.

Tous deux professeurs à l'université de Montréal, les deux récipiendaires ont ainsi été honorés, le premier pour son volume "Les syndicats au Québec de 1900 à 1930", dans Les cahiers d'histoire de l'université Laval, 24 (Presses de l'université Laval, 1979); et M. Michel pour ses articles publiés en 1979.

Le jury était composé de MM. Jean Blain et Blair Neatby, et présidé par M. Jean Hamelin, professeur à l'université Laval.

Le congrès annuel de l'IAHF, sous le thème "Faire l'histoire de l'Amérique française", commençant hier, se poursuit à Sainte-Foy, jusqu'à 17h aujourd'hui. Les quelque 300 participants, professeurs et chercheurs, doivent y aborder les sujets les plus variés: les sociétés rurales dans la France de l'Ouest et au Québec, la culture savante à Québec de 1760 à 1860, l'histoire des travailleurs, le patrimoine, etc.

Par ailleurs, c'est hier soir que débutait, au Petit Séminaire de Québec, le congrès de la Société des écrivains canadiens de langue française. Il se poursuivra jusqu'à demain midi.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES ASSURANCE-AUTOMOBILE

La Commission de transport invite les courtiers d'assurance, membres de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec depuis au moins une (1) année et ayant leur place d'affaires dans les limites territoriales de la Communauté urbaine de Québec, à présenter des soumissions pour l'assurance-automobile de la CTUQ.

Le cahier des charges et les documents de soumission sont disponibles au siège social de la Commission de transport, moyennant la remise d'un chèque de CINQUANTE DOLLARS (50 \$), non remboursable, fait à l'ordre de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec. De plus, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de MILLE DOLLARS (1 000 \$), dépôt garantissant l'engagement du soumissionnaire à donner suite à son offre.

Clôture des soumissions: le 14 novembre 1980, à 11h00, au siège social de la Commission de transport, 720, rue des Rocailles, Québec.

La Commission de transport ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire Jean-Yves BLANCHET

NÉGOCIATIONS À LA C.E.C.Q.

MISE AU POINT

- Les règles déterminant le **MAXIMUM D'ÉLÈVES** dans les classes et la **TÂCHE** des enseignants ont été définies **AU NIVEAU NATIONAL**.
- Elles ont fait l'objet d'une entente **SIGNÉE LE 26 MAI DERNIER** par la C.E.Q. (Centrale de l'enseignement du Québec), le Gouvernement du Québec et la Fédération des commissions scolaires.
- Cette entente précise le nombre maximum d'élèves par groupe:
Exemple: au primaire 1re, 2e et 3e année — 27 élèves;
4e, 5e et 6e année — 29 élèves.
- De même, les parties ont convenu de la tâche des enseignants:
au secondaire — 22 périodes de 50 minutes par semaine;
au primaire — 23 heures par semaine.
- C'est dans le respect de ces règles **ACCEPTÉES PAR LES ENSEIGNANTS ET PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES** que la C.E.C.Q. affecte le nombre de professeurs nécessaire dans chaque école.
- Les parties en présence n'ont **NI LE DROIT NI LE POUVOIR** de renégocier au **NIVEAU LOCAL** ce qui a été conclu au **NIVEAU NATIONAL**.
- **LA C.E.C.Q. SE CONFORME RIGOREUSEMENT À L'ENTENTE SIGNÉE AU NIVEAU NATIONAL.**

C.E.C.Q. LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC



SEULE? SEUL?
Faites confiance à:

sps

SOCIÉTÉ QUI, PAR LA RECHERCHE DE FACTEURS HARMONIEUX QUI POURRAIENT LES UNIR, FAVORISE LA RENCONTRE ENTRE HOMME ET FEMME.

de 12h30 à 20h30 — 694-1883
900, PLACE D'YOUVILLE, SUITE 120, QUÉBEC G1R 3P7

LES TENDANCES AUTOMNE-HIVER FROU-FROU



Servante et naturelle, elle est indéfectible parce qu'elle est permanente. La longueur sera adaptée à la forme du visage. Pour mieux vous coiffer, sans cesse nous perfectionnons les nouvelles techniques de coupe, coiffure, teinture, permanente, etc.

SPECIAL JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1980

PERMANENTE Rég. \$37 pour
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE **\$25.00**
POUR TOUT GENRE DE COIFFURE (tout compris)

Salon Carillon entr.

1694, 1re Avenue
Limoilou (face à l'hôtel) **524-4535**
(à l'ancienne Assise)

CASAVANT

Nos meubles s'intègrent bien à toute ambiance: traditionnelle, contemporaine et très moderne.

Leurs dimensions ont été étudiées en fonction des habitations modernes et de la vie en milieu urbain; du petit appartement moderne à la résidence spacieuse, dans un bureau d'affaires ou même un endroit public, ils dégageront chaleur et raffinement.

Illustrés, quelques meubles de nos collections "Coeur-de-Pomme" et "Bois-Fléury".

La Maison Casavant
Meubles et accessoires
de haute qualité

La Maison Casavant

6, Côte de la Fabrique, Québec
(418) 692-1272

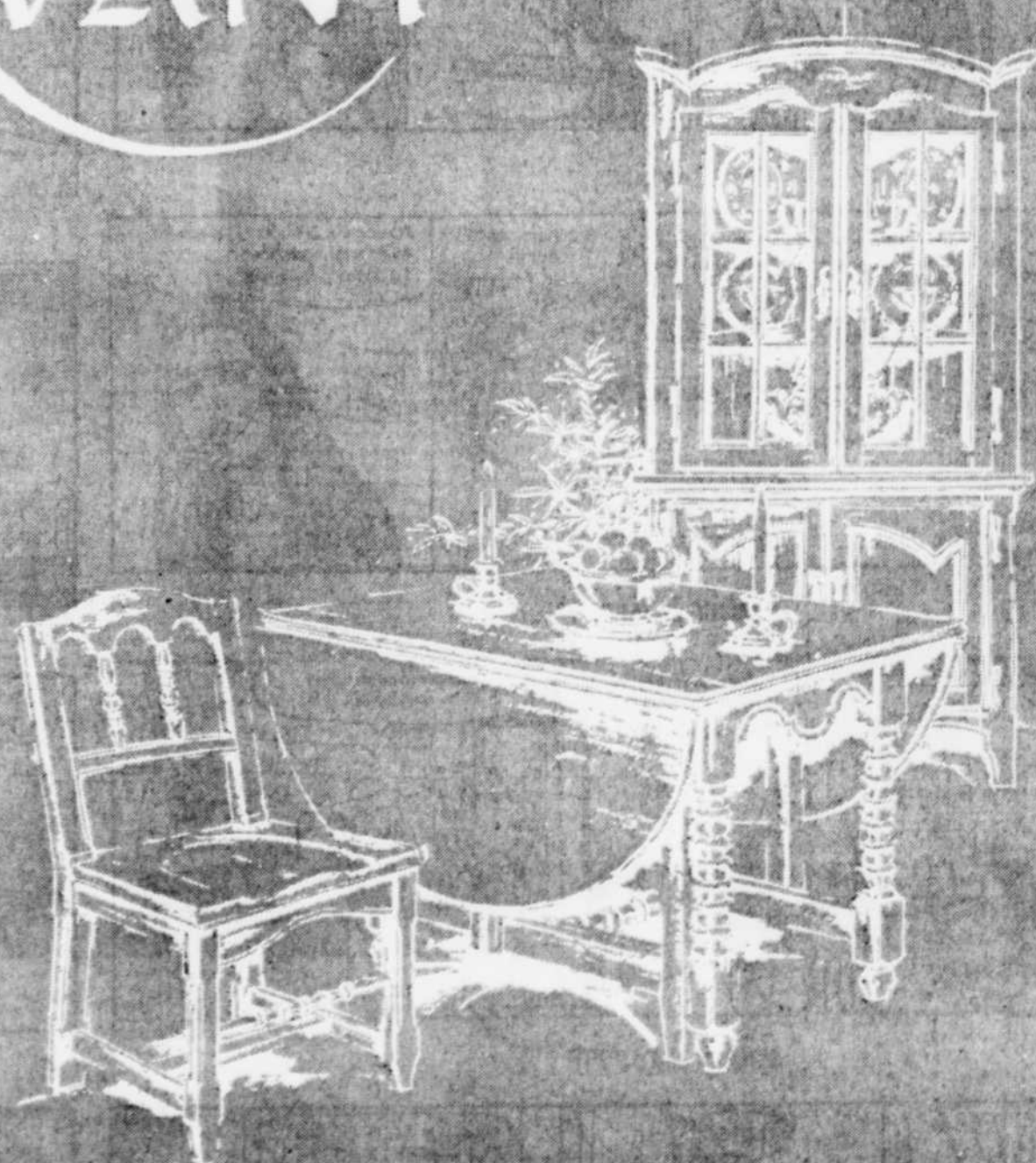
206 ouest, rue Saint-Paul, Montréal
(514) 843-8339

900 est, rue Girouard, Saint-Hyacinthe
Centre d'occasions —
autoroute 20, sortie 133
(514) 773-1457 ou 866-8120

Heures d'ouverture: lundi, mardi,
mercredi et samedi:
9h à 17h

Judi et vendredi, 9h à 21h

Fermé le mercredi à Saint-Hyacinthe



Magasinez chez Sears et recevez un cadeau boni de Biotherm

Une protection pour votre peau

Biotherm offre des produits qui conviennent parfaitement pour protéger votre peau. Sears vous offre un cadeau boni Biotherm lorsque vous achetez n'importe quel produit d'une valeur de 11.75 ou plus. Vous recevrez un ensemble-traitement comprenant: une émulsion vitale 15 ml, Hydrothermal fluide 30 ml et un lait corporel antidesséchant 50 ml et ceci sans aucuns frais supplémentaires de votre part.

En vigueur du 13 au 25 octobre inclusivement.



Cosmétiques - Rayon 8

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

TV Plus
un bon horaire-télé
...plein d'idées à regarder...

GAGNEZ
un voyage de rêve

**A SAN-JUAN
PORTO-RICO**

avec

**MIRABELLE
TOURS**
INC.

10 COUPLES
PROFITERONT
DU SOLEIL ET DE
LA MER PENDANT
7 JOURS

Si vous aimez la télé et le soleil lisez TV-plus

Pour participer par r...ticiper pr r...ocurez vous un bon de par r...ticipation dans



C'est dans une atmosphère surchauffée à tous points de vue que les commis fédéraux de Québec ont rejeté, à 751 contre 136, l'entente intervenue entre le président de l'AFPC et le Conseil du trésor, hier après-midi.

Les commis fédéraux à Québec rejettent "l'entente-à-Stewart"

par Andrée ROY

Scandant des slogans qui visaient autant le gouvernement-employeur que leur propre comité national de négociation, les commis fédéraux de la région de Québec ont rejeté hier, à 84 pour 100 des voix, "l'entente de principe" intervenue plus tôt cette semaine entre le président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnston, et celui de l'Alliance de la fonction publique canadienne (AFPC), M. Andy Stewart.

Du même souffle, le Comité d'action-négociation Québec en a profité pour exiger la démission de toute l'équipe nationale de négociation, l'accord prévu entre MM. Johnston et Stewart ne tenant aucun compte du mandat donné par la base, soit de négocier la semaine de 35 heures et l'indexation des salaires. Cette demande sera acheminée aux dirigeants de l'AFPC en même temps que tous les résultats du vote québécois, qui doivent être connus au plus tard ce soir.

"Les gens de par ici ont besoin de gars qui ont le courage, les gars d'aller négocier les mandats qu'on a donnés", commentait hier Denis Gagnon, coordonnateur régional des commis aux écritures.

Opinion partagée par l'ensemble des commis, sympathisants et observateurs qui se sont massés, à plus d'un millier, dans le gymnase sans air, enfumé et chaud comme un sauna, du centre communautaire de Limoilou, sur la 4e Rue, entre 14h et 15h hier. A en juger par l'enthousiasme qui a salué l'annonce du rejet majoritaire (751 contre, 136 pour) de "l'entente", il n'y a aucun doute que l'aile québécoise de l'AFPC entend poursuivre la lutte qui, comme le souligne le message du comité d'action-négociation remis aux commis hier, "est loin d'être terminée".

"Nous nous attendons à un vote semblable à travers tout le Québec", supputait Michel Morasse, de la Fédération des travailleurs du Québec, hier après-midi.

Le vote avait lieu hier et aujourd'hui à Québec et dans les régions, celui de Québec, qui devait se tenir ce matin, ayant été avancé à cause de la durée prolongée du congé pour ce week-end. Il sera suivi par un vote à la grandeur du pays; tous les observateurs s'accordent à dire que c'est celui d'Ottawa, où l'on retrouve plus de la moitié des commis fédéraux, qui sera décisif.

Les commis d'Ottawa ont, en majorité, repris le travail dès l'annonce de "l'entente de principe". A Toronto, London et à Edmonton, des milliers de membres de l'AFPC ont refusé de lever leurs piquets de grève cependant. Ce qui est également le cas pour l'ensemble des commis québécois, sauf ceux du Centre d'emploi et d'immigration, à Québec. Le directeur de district a en effet décidé de fermer les bureaux du centre cette semaine, pour faire purger aux commis à son emploi des suspensions de travail de un à cinq jours. M. Lemieux ignorait du même coup l'injonction forçant le retour au travail des commis désignés comme travailleurs assurant un service essentiel.

"Nous sommes en situation de grève tant que ne sera pas annoncé le résultat du vote national", a indiqué aux journalistes le coordonnateur Jean Ouellette, au terme du vote pris hier, à Limoilou.

Et si le vote canadien, "digérant" celui émanant du Québec, ratifierait l'entente conclue par M. Stewart? "Il ne nous resterait plus qu'à rentrer au travail... Mais nous déclencherions tout de suite une deuxième phase, qui serait de nous donner un comité pour revendiquer nos mandats à nous", reprenait Denis Gagnon.

PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



L'objectif de Trudeau: briser l'impasse



**richard
daignault
à Ottawa**

Pierre Trudeau s'est lui-même posé une question hier, au cours d'une conférence de presse qu'il avait lui-même convoquée.

Puis, après avoir longuement répondu devant son "auditoire captif" de quelque 50 journalistes, il est sorti au pas de course, en riant et en refusant, par le fait même, de répondre aux questions qui fusaient.

Je ne veux pas donner l'impression que Trudeau n'a pas donné de réponse aux questions des journalistes. Il a répondu à une trentaine de questions, y compris la sienne.

Mais je signale cette image loufoque, c'est-à-dire le premier ministre qui s'interroge devant les journalistes, parce qu'elle dit bien mieux que n'importe quelle phrase la nervosité étonnante de Trudeau et de son équipe au cours de la semaine.

Mais au fait, ce soliloque du premier ministre canadien nous a appris une chose étonnante.

Au début, le grand objectif, le premier objectif de la grande réforme constitutionnelle qui est actuellement en cours, c'était le rapatriement, la coupure du lien colonial avec Londres.

Mais hier, on a appris qu'il y avait une nouvelle raison majeure derrière tout ce branle-bas constitutionnel: briser l'impasse entre Ottawa et les neuf provinces qui s'opposent diversement aux politiques fédérales.

La briser maintenant, juridiquement, par le Parlement de Londres. Plus tard, par un moyen vraiment politique. Et c'était là l'objet de sa manœuvre interrogatoire.

Mais pourquoi voulait-il s'interroger au fait?

Qu'a-t-il voulu dire aux journalistes?

Il a voulu expliquer pourquoi, dans son projet de réforme constitutionnelle, il a prévu que le gouvernement fédéral pourrait, malgré les législatures provinciales, ordonner la tenue d'un référendum national pour amender la constitution, par-dessus la tête des législatures.

Il veut que la mère des Parlements, ainsi qu'on a surnommé le Parlement britannique, donne le pouvoir d'ordonner un tel référendum au Parlement du Canada.

Trudeau ne veut pas lui-même se soumettre, actuellement, ou dans un

avenir rapproché, au verdict d'un référendum sur l'à-propos de mettre un tel mécanisme de consultation populaire dans la constitution.

Il ne veut pas faire ce que René Lévesque et le gouvernement péquiste du Québec ont fait le 20 mai en soumettant la question de la souveraineté-association au peuple ou encore ce que Charles De Gaulle avait fait en France en soumettant une large réforme des institutions régionales et du Sénat au peuple, et risquer de perdre ou de se faire dire non par l'électorat. C'est toujours embêtant de risquer!

Mais, par contre, il veut quand même ce pouvoir extraordinaire d'appeler au peuple par référendum pour changer la constitution, même à l'encontre des provinces, mais il le veut quasi exclusivement par le processus juridique mécanique du rapatriement de la constitution.

C'est-à-dire que le mécanisme du rapatriement, par le Parlement britannique, lui donne la chance d'y passer en même temps les 59 articles de sa réforme constitutionnelle, y compris ce fameux mécanisme d'amendement constitutionnel par référendum qui, dans un avenir imprévisible, donnera un jour le der-

nier mot au peuple canadien par opposition aux peuples des provinces.

Maman automate

Tout cela veut dire que même si neuf sur dix provinces s'opposent à ce projet, même si tous les partis d'opposition s'y opposent, le Parlement britannique doit l'adopter quand même, si la majorité libérale l'emporte au Parlement canadien.

Car la mère des Parlements, en langage juridique, est la parfaite maman automate pour Pierre Trudeau et ses 32 ministres, et pour les Communes et le Sénat.

Car c'est elle, et elle seule, sur le plan juridique, qui peut fournir aux Canadiens cet embryon tout neuf de constitution avec tous ses 59 articles parfaitement reproduits.

C'est vraiment la maman auto-

mate et selon ce que disait Trudeau hier, en répondant à la question qu'il s'était lui-même posée, il s'attend à ce que le Parlement de Westminster fasse bien les choses.

Ce n'est plus pour tout simplement rapatrier la constitution, pour couper le lien ombilical qui retient toujours le Canada à l'Angleterre, que Pierre Trudeau agit. Au début c'était ça la priorité mais ce n'est plus ça.

La grande priorité, maintenant, c'est de briser l'impasse entre Ottawa et les gouvernements provinciaux récalcitrants.

Non pas en cherchant un nouveau consensus des provinces ou en soumettant son projet à l'électorat canadien, avant d'aller à Londres, mais en allant à Londres tout simplement.

Trudeau passe ainsi à côté de la dimension politique du problème de la réforme constitutionnelle.

Dimension politique

Mais même si maman automate fait la réforme constitutionnelle sur le plan légal, la dimension politique du problème n'aura pas pour autant été résolue.

Ce ne sera que dans quelques années, après deux ou trois ans de négociations entre Ottawa et les provinces, que le problème politique se posera dans toute sa réalité.

Et c'est là, si les problèmes persistent, que l'embâcle devra sauter par le moyen référendaire que propose aujourd'hui Trudeau.

Trudeau sera-t-il là? Est-ce son successeur qui aura à l'utiliser?

Il se peut bien que d'autres héritent du poids politique de cette profonde réforme juridique que propose aujourd'hui Trudeau.

En 1867, le peuple canadien n'a pas eu l'occasion de se prononcer pour ou contre la nouvelle constitution fédérale.

Le peuple canadien n'aura pas plus l'occasion de voter sur l'embryon de la nouvelle constitution cette fois-ci.

Mais, à cause de la façon dont la réforme constitutionnelle est faite, il y aura un jour un vote national sur la constitution.

C'est ce qu'a prévu Trudeau pour l'avenir. Il n'a pas nécessairement prévu qu'il sera là pour y faire face.

Mais qui le sait?



Lacroix, Lapointe et Associés Ltée
Liquidateurs: 8 syndicats autorisés en matière de faillite

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
NO: 200-11-000696-800
SUR: 015870

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE:

L'AUBERGE DE LA
PORTE ROUGE INC.,
corps politique et incor-
poré en vertu de la pre-
mière partie de la Loi
des compagnies du Qué-
bec, ayant son siège so-
cial et ayant fait affaires
au 292, Côte Ste-Anne,
Ste-Anne-de-Beaupré,
Québec, G0A 3X0

**AVIS AUX CREANCIERS DE
LA PREMIERE ASSEMBLEE**

AVIS est, par les présentes,
donné que l'Auberge de la
Porte Rouge Inc., corps poli-
tique et incorporé en vertu
de la première partie de la
Loi des compagnies du Qué-
bec, ayant son siège social et
ayant fait affaires au 292,
Côte Ste-Anne, Ste-Anne-de-
Beaupré, Québec, a fait ces-
sion de ses biens le 2e jour
d'octobre 1980, et que la pre-
mière assemblée des créan-
ciers sera tenue le 21e jour
d'octobre 1980 à 10:15 heu-
res de l'avant-midi au bu-
reau du Séquestre Officiel,
800, Place d'Youville, suite
1801, en la cité de Québec,
dans la province de Québec.
Daté de Ste-Foy, ce 7e jour
d'octobre 1980.

**LACROIX, LAPOINTE ET
ASSOCIES LTEE**
syndic de l'actif de
l'Auberge de la
Porte Rouge Inc.,
Pierre Poliquin, c.g.a.
Syndic

Bureau de
**LACROIX, LAPOINTE,
POLIQUIN & CIE**
3360, de la Pêrade
suite 101, Ste-Foy
P.Q., G1X 2L7
121, rue Racine est
suite 101, Chicoutimi
P.Q., G7H 5E8

LES USAGERS DE L'AUTOBUS REMERCIENT
TOUS CEUX QUI NE LE PRENNENT PAS ET
QUI PAYENT CE SERVICE DE LEURS TAXES!

WOUAAH!

La carte d'abonnement (avec photo et signature du détenteur) est vendue au Bureau des Services à la clientèle de la CTCUQ situé au 338 de la Couronne, Québec. Ce bureau est ouvert aux heures normales de magasinage, incluant le samedi. Le prix de la carte d'abonnement est de 2 \$.

CTCUQ

Le laissez-passer mensuel vendu au coût de 18 \$ ou 9 \$ est offert au Bureau des Services à la clientèle (rue de la Couronne) de même que dans les quelque 150 points de vente répartis sur le territoire desservi par la CTCUQ. Pour tout renseignement, veuillez composer 627-2511 entre 7h00 et 21h30.

Lyon suggère de diviser les propositions

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba a exprimé l'opinion, hier, qu'Ottawa devrait séparer en deux ses propositions relatives au rapatriement de la constitution.

Dans le premier cas, a déclaré M. Sterling Lyon, il ne serait ques-

tion que du rapatriement lui-même et de la formule d'amendement.

Dans le second cas, il y aurait la charte des droits et tout ce qui s'y rapporte, dont les droits linguistiques, qu'on pourrait discuter après le rapatriement.

RENOVATIONS
Fenêtres, portes, revêtements extérieurs, couvertures, galeries.
Estimation le jour et le soir.

20% DE RABAIS
HABITAT CONST. et RENOV. INC.
337, de la Canardière,
Québec 529-3539

Clinique d'optométrie de Charlesbourg

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, Suite 238

SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS

623-5409

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

OUVERT 5 JOURS ET 4 SOIRS:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi.

LÉONARD NOËL, B.A., O.D.
MARIE-FRANCE RIOUX, O.D.

SERVICE DE ROULEMENT HARVEY INC.
Harvey Bearing Service Inc.
399, rue Morse (coin Lavoisier), Ste-Foy G1N 4M3
Parc Jean-Talon Nord — Accès facile
— Service de 24 heures

687-0204

Coussinets - Bearing - Joints d'étanchéité - Roulettes - Courroies - Poulies - Oil seals - Etc.

**C'EST LA
QUINZAINÉ DU QUINZE
CHEZ CTR**

RABAIS DE 15% PENDANT 15 JOURS

Sur le prix marqué de tous les **pneus à neige*** achetés et posés entre le 1^{er} et le 18 octobre inclusivement. Évitez la cohue et profitez de cette aubaine pré-hiver.

Pose gratuite.

SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

* Pneus pour voiture de tourisme seulement.

128, av. St-Sacrement, Qué. 681-0511/681-6258
2585, boul. Henri-Bourassa, Qué. 525-6141

8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg. 627-0940 • Place Fleur de Lys. 529-4111

Colloque sur la formation chrétienne

Un colloque sur la société québécoise et l'éducation chrétienne aura lieu le dimanche, 12 octobre, au collège Notre-Dame-de-Foy de Cap-Rouge. Organisé par un groupe de religieux de la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes de Québec, ce colloque vise à susciter une réflexion plus approfondie de la part des éducateurs chrétiens en matière de formation chrétienne des jeunes.

Dans un premier temps, on verra ce qui constitue la société québécoise actuelle: la situation des années 1980, les agents de transformation, les grandes tendances.

Enfin, M. Paul Tremblay, président du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, fera un exposé sur l'école professionnelle au Québec.

Lacroix, Lapointe et Associés ltée
liquidateurs & syndicats autorisés
en matière de faillite

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
NO: 200-11-000694-805
SUR: 013862

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE:

VALERE DUBE, journaliste, domicilié au 7, rue Rouen, Lauzon, P.Q. G6V 1Y6. No Ass. Soc. 411-344-856.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est, par les présentes, donne que monsieur Valère Dube, journaliste, domicilié au 7, rue Rouen, Lauzon, P.Q. G6V 1Y6, a fait cession de ses biens le 1er jour d'octobre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au bureau du syndic, 3360, de la Péraide, suite 101, en la cité de Ste-Foy, dans la province de Québec.

Date de Ste-Foy, ce 7e jour d'octobre 1980.

LACROIX, LAPOINTE ET ASSOCIES LTEE
syndic de l'actif de Valère Dube
Pierre Poliquin, c.g.a.
Syndic
Bureau de:
LACROIX, LAPOINTE, POLIQUIN & CIE
3360, de la Péraide
suite 101, Ste-Foy
P.Q. G1X 2L7
121, rue Racine est
suite 101, Chicoutimi
P.Q. G7H 5E8

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE
L'ANCIENNE-LORETTE
AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRESENTES, DONNE par le soussigné, greffier de la Ville de l'Ancienne-Lorette, aux propriétaires inscrits le 9 octobre 1980 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville.

QUE ce conseil lors de sa séance spéciale du 9 octobre 1980, a adopté le règlement numéro V-630 intitulé "Règlement décrétant des travaux d'aqueduc dans la Route de l'Aéroport, entre les rues St-Clement et St-Jacques", ainsi qu'un emprunt au montant de \$110 444 67.

QUE les propriétaires de la Ville de l'Ancienne-Lorette qui étaient majeurs et citoyens canadiens le 9 octobre 1980, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporation, société commerciale ou association, peuvent demander que le règlement susdit soit soumis à un scrutin secret pour approbation selon les articles 385 à 396 de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes et qu'aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement auront accès à un registre tenu à leur intention, de 9:00 à 19:00 heures, les 20 et 21 octobre 1980, au bureau de la municipalité situé au 1575, rue Turmel, à l'Ancienne-Lorette.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin secret est de 398, et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:00 heures, le 21 octobre 1980, dans la salle réservée aux séances du conseil, située au 1575, rue Turmel, à l'Ancienne-Lorette.

DONNE A
L'ANCIENNE-LORETTE,
CE 10 OCTOBRE 1980
Me Gabriel Michaud, avocat
Greffier de la Ville

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

OPERATION

UNE VENTE COLLOSSALE OFFRANT PLUS DE 6000 MANTEAUX, PALETOTS ET ENSEMBLES DE SKI A PRIX DE RABAI POUR TOUTE LA FAMILLE! C'EST VRAIMENT LE TEMPS DE VENIR CHOISIR VOTRE NOUVELLE FOURRURE PARMIS CES QUATRE LOTS OFFERTS A PRIX EXCEPTIONNELS POUR VOUS FAIRE ECONOMISER!



- 1^{er} LOT -

- Manteaux longs en Viscacha teint ambre doré.
- Manteaux en Agneau rasé teint brun ou Ocelot.
- Jaquettes en Mouton Espagnol blanc tacheté naturel. 2 modèles au choix.
- Jaquettes en Loup naturel avec tricot.
- Pour hommes, paletots en Agneau rasé teint brun. Modèles garnis.

PRIX LALIBERTE

\$499

Grandeurs désassorties dans certaines fourrures

- 2^e LOT -

- Manteaux longs en Rat musqué naturel.
- Manteaux longs en Mouton Espagnol blanc tacheté naturel.
- Manteaux longs en têtes de Loup naturel.
- Manteaux en têtes de Renard roux naturel.
- Manteaux en têtes de Chat sauvage naturel ou lustré.
- Jaquettes en Renard bleu naturel.

PRIX LALIBERTE

\$699

Grandeurs désassorties dans certaines fourrures

- 3^e LOT -

- Manteaux en Castor à long poil naturel ou lustré.
- Manteaux en Castor rasé teint noir orné.
- Manteaux en Viscacha naturel ou teint ornés de Loup.
- Manteaux en Chat sauvage naturel ou lustré.
- Pantcoats en Chat sauvage naturel, peaux allongées.
- Pour hommes, paletots en Borrego teint ornés de Chat sauvage.
- Pour hommes, carcoats en Chat sauvage naturel, lustré.

PRIX LALIBERTE

\$999

Grandeurs désassorties dans certaines fourrures

- 4^e LOT -

- Manteaux longs en Chat sauvage, peaux allongées.
- Manteaux longs en Rat musqué naturel.
- Manteaux longs en Opossum Australien teint tangerine, peaux allongées.
- Manteaux en Mouton de Perse teint noir. Grandeurs 20 à 44.
- Manteaux longs en Loup naturel, peaux chevronnées.
- Manteaux longs en Renard bleu naturel, peaux verticales.

PRIX LALIBERTE

\$1299

Grandeurs désassorties dans certaines fourrures.